

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3209-VENDREDI 4 MAI 2018

HOMMAGE

André Obami Itou repose pour l'éternité au Mausolée Marien-Ngouabi

Décédé le 23 avril à Brazzaville, à l'âge de 78 ans, l'ancien président du Sénat et ancien membre du bureau politique du Parti congolais du travail, André Obami Itou, a été inhumé, le 3 mai, au Mausolée Marien-Ngouabi. Il y repose aux côtés de ses défunts camarades Ambroise Edouard Noumazalay, Micheline Golengo et Jean-Jacques Nicolas Mvouenzé. Peu avant son inhumation, un hommage digne de son rang lui a été rendu par les corps constitués nationaux, avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Les Congolais gardent un bon souvenir de ce serviteur de la nation comme l'a témoigné le sénateur Gabriel Zambila, à qui revenait la charge de délivrer l'oraison funèbre. « Il a été l'une des grandes figures politiques que notre pays a connues », a-t-il déclaré.

Page 2



La cérémonie officielle d'adieu à l'ancien président du Sénat au Palais des congrès

FOOTBALL

La Fécofoot prépare la succession de son président

Après leur mise en place lors de la dernière assemblée générale ordinaire, le 17 mars, les commissions chargées de préparer le renouvellement du bureau de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont été installées le 2 mai. « Nous venons de vous remettre les documents de travail pour qu'on

ne soit pas en déphasage. Très souvent, on évoque la réception tardive des documents par les commissions qui n'ont pas le temps de bien les lire. Nous avons préféré que vous les ayez à temps et que vous vous préparez par rapport aux enjeux », a précisé Jean Michel Mbono, président sortant de l'institution. Page 16

JEUNES LEADERS AFRICAINS 2018

Six Congolais attendus aux Etats-Unis d'Amérique



L'ambassadeur Todd Haskell entouré des six candidats

Dans le cadre du programme « Yali » consacré aux jeunes leaders africains, six Congolais se rendront pour trois semaines, à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique. Durant leur séjour, ils participeront aux cours universitaires et à des formations en leadership dont l'Afrique a fortement besoin pour son développement. Ces six jeunes sélectionnés ont été

présentés au public, le 2 mai, par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell. « J'ai remarqué que la jeunesse cesse de rêver de grandes réalisations. Elle ne pense plus qu'à aujourd'hui et moins à ce que sera demain. Je déplore cette attitude et je veux la briser », a déclaré Chelsea Jane Bango, l'une des bénéficiaires du programme.

Page 9

CULTURE

Le Congo représenté à la biennale Dak'art 2018

Artiste peintre congolais, Paul Alden M'voutokoulou, alias M'vout, prendra part à la 13e édition de la biennale Dak'art 2018 qui se déroule du 3 mai au 2 juin à Dakar, au Sénégal.

Membre des ateliers Sahn, M'vout exposera aux côtés d'autres artistes venant d'une trentaine des pays d'Afrique et d'ailleurs. Il est un habitué des grandes rencontres internationales. L'une de ses œuvres baptisée « Médecine Blues » a été présentée en 2017 à Lille, en France, à l'exposition « Vers le cap de Bonne-Espérance » et « Afriques Capitales », à la Villette à Paris. Page 16

Éditorial

Démocratie

Page 2

ÉDITORIAL

Démocratie

Il va de soi que les dispositions prises par le dernier Conseil des ministres dans le but d'asseoir sur des bases solides la principale formation de l'opposition ne plairont pas à tout le monde. Fixant de façon précise les droits et les avantages dont celle-ci bénéficiera désormais, ces dispositions vont mettre, en effet, un terme au désordre qui régnait depuis des décennies dans le camp des adversaires du pouvoir en place et qui rendait malheureusement très peu crédibles les actions menées par eux dans le but, pourtant légitime, de s'affirmer sur le plan politique.

Pour saisir toute l'importance que revêt ce dispositif, contenu en germe dans la Constitution votée par le peuple congolais en 2015, il faut avoir présent à l'esprit les dissensions – pour ne pas dire l'anarchie – qui ont régné ces dernières années dans le camp des opposants. Avec des dizaines de groupuscules constitués autour de leaders sans véritable base populaire qui prétendaient incarner l'opposition et auxquels les médias étrangers donnaient complaisamment la parole sans jamais vérifier leur représentativité.

Parfaite incarnation de ce mouvement fort peu démocratique, l'opposition dite « radicale » s'en prenait à la majorité, mais aussi et peut-être plus encore aux partis tels que l'Upads qui avaient, eux, une base légale et une légitimité démocratique indiscutable. Il en est résulté une cacophonie politique qui a projeté de notre pays une image pour le moins détestable et qui, surtout, a détourné les citoyens de leur devoir civique lorsque se déroulaient les scrutins pour le renouvellement des institutions représentatives de la République.

Il n'est pas certain que les dispositions prises par le gouvernement pour asseoir le statut de l'opposition sur des bases solides, conformément aux principes inscrits dans la nouvelle Constitution, produisent des effets immédiats tant est pesante la faconde des personnalités qui prétendent parler au nom du peuple sans la moindre légitimité. Mais on peut être sûr qu'à terme plus ou moins rapproché, elles accéléreront l'émergence, autour de l'Upads, d'une véritable opposition qui elle-même nourrira le débat démocratique face à la puissante majorité constituée par le Parti congolais du travail et ses alliés.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

La nation rend un dernier hommage à André Obami Itou

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, assisté des corps constitués, a salué le 3 mai à Brazzaville, la mémoire de l'ancien président du Sénat de 2007 à 2017, décédé le 23 avril dernier.

L'oraison funèbre lue pour la circonstance par le président de la Commission défense et sécurité du Sénat, Gabriel Zambila, retraçant la vie de l'illustre disparu, a révélé qu'il y a beaucoup de choses à retenir sur l'immensité de l'action d'André Obami Itou ainsi que la profondeur de son esprit qui ont fait de lui un homme complet. La vie d'André

Par la suite, André Obami Itou a été premier conseiller d'ambassade en Algérie de 1969 à 1971, commissaire politique de la région de la Bouenza de 1971 à 1972, directeur général de l'usine de Kinsoundi Sotexco de 1973 à 1974, ambassadeur itinérant de 1975 à 1976, directeur général de la Raffinerie de Pointe-Noire, maire de la ville de Brazzaville de



Obami Itou « a été caractérisée par un parcours administratif, politique, parlementaire, sportif et associatif. Il a été une des grandes figures politiques que notre pays a connues », a déclaré Gabriel Zambila.

Né en 1940 à Eponé, district de Gamboma, dans le département des Plateaux, André Obami Itou fait ses études primaires et secondaires qui sont sanctionnées par un diplôme d'enseignant. Il exerce brièvement ce métier avant de s'engager dans l'administration. « On retiendra pour sa carrière qu'André Obami Itou a exercé plusieurs fonctions », a ajouté le président de la Commission défense du Sénat.

Au plan administratif, il a occupé respectivement les fonctions d'attaché de cabinet du ministre de la Défense nationale de 1965 à 1966, du ministre de l'Intérieur de 1966 à 1967, et du ministre du Commerce de 1968 à 1969.

1978 à 1979, commissaire politique dans la région du Pool en 1979.

Au plan politique, il a été de tous les combats. Dirigeant du Mouvement national de la révolution, il est président de la fédération 4 Poto-Poto, à Brazzaville, cofondateur du Parti congolais du travail (PCT) en décembre 1969, secrétaire du comité central de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, chargé des relations extérieures, permanent du comité central au département des relations extérieures en 1973.

Membre du comité central et du bureau politique du PCT, secrétaire chargé de l'organisation, il a été président de la commission centrale de contrôle et de vérification en 1984, secrétaire permanent du bureau politique, chef du département des relations extérieures en 1990.

André Obami Itou est demeuré membre du bureau politique du

PCT de juillet 1969 à avril 2018. Il a présidé, le 14 avril 2009 à Brazzaville, la concertation nationale politique qui a permis l'organisation de l'élection présidentielle de juillet 2009. En 2015, il a conduit le dialogue national de Sibiti qui a abouti à l'organisation du référendum constitutionnel du 15 octobre de la même année, puis à l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

Au plan parlementaire, il a été président de la Commission affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire de 1984 à 1989. Sénateur de 1992 à 1997, il a dirigé la Commission des relations extérieures, de l'intégration régionale et de la coopération au développement du Sénat de 2002 à 2007 et enfin président du Sénat de 2007 à 2017.

L'illustre disparu a été aussi président du caucus Afrique centrale au parlement panafricain, membre de ce même parlement de 2003 à 2017. Il a participé à beaucoup de conférences au plan international parmi lesquelles, la conférence parlementaire régionale sur la prolifération des armes légères et de petits calibres à Mombassa; du 26 au 28 novembre 2003, au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, aux travaux des assemblées générales des Nations unies et autres. Au plan sportif, il a été sociétaire et dirigeant de l'Etoile du Congo. « Au moment où nous déplorons les antivaleurs, Obami Itou c'est l'exemple à suivre. De toute sa vie, il a été un modèle. J'ai eu la chance de l'approcher, nous avons siégé au parlement panafricain. Obami Itou, c'est deux mots : la probité morale et l'éthique », a signifié pour sa part le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala.

André Obami Itou laisse six enfants et reposera pour l'éternité au mausolée Marien-Ngouabi.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINES

Le Centre de recherches géologiques et minières signe deux accords de partenariat

Les contrats ont été paraphés respectivement avec la société chinoise Master Holding Group et l'Office national des hydrocarbures et des mines (Onhym) du Maroc.

Selon les termes du premier accord, l'apport de la société chinoise sera exclusivement financier et logistique. Toute sollicitation financière du Centre de recherches géologiques et minières (CRGM) devra faire l'objet d'une étude préalable de Master Holding Group avant toute signature d'une convention de financement.

Dans le cadre de ce partenariat, le CRGM s'engage à œuvrer pour permettre à l'entreprise de prendre part aux sociétés minières déjà installées, conformément au code minier, et d'être prioritaire dans l'octroi des nouveaux permis issus des travaux de recherches inhérents aux projets financés par l'entreprise. La convention entre le CRGM et la société chinoise va durer deux ans. En ce qui concerne le second



Les directeurs signant l'accord en présence du président Denis Sassou N'Guesso et de sa Majesté le roi Mohammed VI (DR)

contrat, il convient de noter qu'il a pour objet de définir les conditions et modalités d'un partenariat scientifique et technique entre l'Onhym et le CRGM, en

vue de renforcer les échanges d'expériences ainsi que les capacités techniques d'intervention dans les domaines de la formation et la participation

éventuelle de l'Onhym dans les projets miniers au Congo. Les deux parties s'engagent, dans la mesure des moyens et des ressources disponibles, à

mettre à la disposition de ce partenariat tous les moyens nécessaires à la réalisation des projets et à rechercher, en cas de besoin, tout soutien financier auprès des institutions nationales et internationales dans les domaines d'activité retenus dans ce protocole d'accord. Il a été signé le 30 avril à Brazzaville par le directeur général du CRGM, le Pr Hilaire Elenga et, du côté de l'Onhym, par sa directrice, Amina Benkhadra. Notons que le CRGM a, entre autres, pour missions de réaliser ou de faire réaliser des études conduisant à la connaissance géologique du sol et du sous-sol congolais pour la valorisation du patrimoine minier.

Dans le cadre de la formation universitaire, le CRGM a un partenariat avec l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Le Centre a encadré plus d'une cinquantaine de travaux de mémoire de master et une dizaine de thèses de doctorat dans ses différents secteurs d'activités.

La Rédaction

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Congo membre du « groupe Egmont »

L'Agence nationale d'investigation financière (Anif) vient d'être admise comme membre d'une organisation mondiale des cellules de renseignement financier. Sa validation s'est faite lors d'une plénière de ce groupe, tenue récemment à Buenos Aires, en Argentine.

Grâce à son admission, l'Anif pourra désormais accéder à la plate-forme mondiale d'échange d'informations et de coopération en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. En effet, le caractère transfrontalier du groupe Egmont permet également à l'Anif de recevoir et partager en temps réel avec le monde, tout type d'information via « Egmont Secure Web », un outil sécurisé de communication et d'échange entre les cellules de renseignement financier.

Rappelons que dans le souci de lutter contre le blanchiment des capitaux, les pays d'Afrique centrale, à savoir le Congo, le Gabon, le Cameroun, la Centrafrique et la Guinée équatoriale avaient décidé de renforcer leurs capacités à travers le partage d'expérience, dans le cadre de la coopération entre les Anif, d'une part, puis entre leurs agences et les institutions financières, d'autre part.

Conscients des préjudices que commettent les groupes armés et s'inscrivant dans une dynamique mondiale de lutte contre ces fléaux, les chefs d'Etat de la sous-région avaient, eux aussi, pris un engagement, depuis l'an 2000, de doter l'espace économique et monétaire des instruments juridiques et institutionnels à même de faire face à ces menaces d'un genre nouveau. Créée en mars 2008, l'Anif du Congo est la cellule nationale de renseignement financier qui remplit des missions classiques dévolues à toute structure similaire. Outre le groupe Egmont, dont elle est désormais membre, l'Anif fait aussi partie des centres de renseignement financier francophones.

Lopelle Mboussa Gassia

PROTECTION SOCIALE

« Lisungi » se déploie à Nganga-Lingolo

Le coordonnateur du projet, système de filets sociaux, Alfred Constant Kiakouama, a lancé le 3 mai la campagne de sensibilisation et d'inscription des ménages de Nganga-Lingolo, dans le district de Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool, au Registre social unique (RSU).

Après la reprise des paiements des ménages éligibles des quatre zones pilotes, le projet « Lisungi » va sous peu donner du sourire aux habitants du Pool, notamment ceux de Nganga-Lingolo, localité considérée comme la porte d'entrée et de sortie de Brazzaville sud. En effet, après le lancement de cette campagne de sensibilisation, les autorités locales vont mettre en place un bureau de douze membres, composé par les chefs de quartier et de bloc ainsi qu'un agent de la Circonscription d'action sociale de Nganga-Lingolo. Ce bureau procédera par la suite à l'identification des ménages dans les quartiers et à leur inscription au RSU.

« Nous aurons à déposer au niveau de la sous-préfecture, du service so-

cial mais aussi à chaque membre élu, des fiches de demande d'inscription au RSU. C'est à partir de ce registre que nous allons procéder à l'identification des ménages éligibles à Lisungi, après une enquête réalisée par l'Institut national de la statistique qui va déterminer le niveau de vulnérabilité de chaque ménage », a indiqué Alfred Constant Kiakouama. S'agissant du premier paiement des ménages qui seront sélectionnés, l'Unité de gestion du projet a indiqué qu'il y a deux catégories au niveau de Nganga-Lingolo. La première, inscrite lors du Programme de développement des services de santé, dispose des mêmes bases de données que Lisungi. Ainsi, pour ces ménages, les enquêtes avaient

été déjà réalisées et il reste simplement la validation communautaire des listes des ménages. « Ils pourront bénéficier du transfert le 22 juin. Par contre, les nouveaux ménages qui s'inscrivent au RSU vont faire l'objet d'une enquête et pourront bénéficier de transfert en septembre mais sous réserve que nous ayons vraiment des places disponibles », a expliqué le coordonnateur.

Chef du village Nganga-Lingolo, Servais Diaboua a appelé la population au calme, assurant que tous ceux qui répondent aux critères seront servis. « Au départ, nous nous plaignions du fait que le projet s'arrêtait seulement à Madibou. Au moment où nous le recevons dans notre localité, nous sommes très contents. Nous allons continuer la sensibilisation de la population aux critères de sélection. Les habitants du district de Goma Tsé-Tsé, notamment de Nganga-Lingolo, ont un autre comportement par rapport à ceux d'autres districts du Pool, donc je pense que le projet va bien s'implanter », a souligné Servais Diaboua.

Notons que l'élargissement du projet « Lisungi » dans le département du Pool s'inscrit dans le cadre du financement additionnel de la Banque mondiale qui prend également en charge les ménages pauvres de Gamboma et Ngo (dans les Plateaux) et Dolisie (Niarri). Il cible notamment mille cinq cents ménages. Tirant les leçons de la phase pilote où certains membres des Comités communautaires de ciblage (CCC) rackettaient les ménages dans la sélection, la coordination exige désormais aux potentiels bénéficiaires de s'inscrire sans pourtant passer par ces CCC qui interviendront à la fin.

Parfait Wilfried Douniama



Les habitants de Nganga-Lingolo s'inscrivant pour le projet « Lisungi »/Adiac

FÊTE DU 1^{er} MAI

La mairie de Talangai congratule ses meilleurs services de l'année 2017

Les services de la réglementation, notamment l'Etat civil et celui de l'agriculture et de l'élevage ainsi que le quartier 610 Maman Mboulé, sont les récipiendaires de la première édition de l'émulation administrative.

L'initiative de l'administrateur-maire de Talangai, Privat Frédéric Ndéké, vise à promouvoir l'excellence et le travail bien fait. En effet, pour la première édition, ce sont les services municipaux et déconcentrés qui se sont distingués en 2017 qui ont été récompensés. Il s'agit notam-

ment du service de la réglementation par le biais de la section Etat civil, du service de l'agriculture et de l'élevage ainsi que du chef du quartier 610, Bernard Kani Okoua. « En dépit des retards de paiement des salaires, les heureux récipiendaires ont fourni des efforts qui ont conduit à ces ré-

sultats. J'exhorte donc les autres travailleurs à plus d'effort pour que la deuxième édition leur soit favorable », a expliqué l'administrateur-maire du 6^e arrondissement, précisant qu'il s'agit d'une forme d'encouragement des cadres.

En effet, parmi les raisons ayant justifié le choix des récipiendaires, l'on peut citer l'envoi des rapports à la tutelle par les quartiers, leur présence et participation aux ré-

unions convoquées par la mairie ainsi que la prise des initiatives propres. S'agissant de la section d'Etat civil, elle a réalisé un travail excellent tel qu'en témoigne la délivrance de près de trois mille actes de naissance. « Nous sommes le plus grand arrondissement de Brazzaville et du Congo en termes de population et de naissances. Vous avez suivi le nombre d'actes de naissance délivrés cette année, c'est pour

dire qu'un effort particulier a été fait dans ce sens. Je tiens à féliciter les gens congratulés et nous allons continuer dans cet élan au bonheur des habitants de Talangai », a-t-il promis.

Privat Frédéric Ndéké a, par ailleurs, annoncé l'élargissement de cette initiative à d'autres services publics implantés dans son entité administrative en 2018. Il s'agit, entre autres, des hôpitaux, de la Caisse nationale de sécurité sociale, les impôts et les douanes. « Désormais, chaque année sera célébrée à Talangai la fête du 1^{er} mai conjointement à une émulation administrative. Le 1^{er} mai, c'est le jour où le travailleur doit être valorisé à travers l'amélioration des conditions de travail, la régularité de paiement des salaires, la revalorisation de la prénumérisation, la reconnaissance et la récompense des meilleurs », a-t-il conclu.

Notons que cette émulation qui s'est déroulée en présence des représentants de la préfecture et de la mairie de Brazzaville ainsi que d'autres administrateurs-maires d'arrondissement a été marquée par un match de nzango opposant l'équipe de la mairie de Talangai à celle des femmes unies. Score final 22-16 en faveur des visiteuses.



Les officiels posant avec les récipiendaires/photo Dimi

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

Le Club Claudia solution soutient financièrement les commerçants du quartier 68

Des crédits remboursables avec un taux d'intérêt de 3% seulement ont été accordés, le 2 mai, à quelques vendeurs du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, pour leur permettre de renforcer leurs activités commerciales et d'améliorer leurs revenus quotidiens.

Le président du Club Claudia solution (C2S), Isidore Lengga, a indiqué que l'acte posé est l'accomplissement de la promesse faite le 14 mars dernier, lors d'une campagne de sensibilisation des jeunes aux méfaits des réseaux sociaux. En ce qui concerne la phase pilote, au total cinquante vendeurs, hommes et femmes confondus, ont reçu chacun une petite enveloppe financière dont le contenu est resté secret.

Cet argent permettra à certains de renforcer leurs activités commerciales en vue d'augmenter le revenu et à d'autres, de créer les activités génératrices de revenus, devant les aider à subvenir à leurs besoins quotidiens. « Pour cette première vague, un échantillon de cinquante commerçants bénéficiera des crédits du Club Claudia solution. Ces crédits seront rembour-



sés avec 3% de taux d'intérêt à la fin du mois. Si vous avez reçu, par exemple, 20 000 FCFA, après trente jours, vous devez payer 600 FCFA d'intérêt », a expliqué Isidore Lengga.

À travers cette aide, le C2S tient à contribuer, tant soit peu, au bien-être de la population du quartier 68, en lui offrant la possibilité de créer des unités de production qui amélioreront leur mode de vie. Pour atteindre cet objectif, le C2S

avait annoncé, le 14 mars dernier, la mise en place d'un centre de formation professionnelle multi-métiers dont la vocation est de former les jeunes aux métiers tels que la conduite automobile, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, la coiffure, la coupe-couture et l'informatique. Précisons qu'Isidore Lengga est le suppléant de la députée Claudia Ikia Sassou N'Guesso.

Firmin Oyé

LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE RECHERCHENT DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE (CLP)

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville recherche des personnes qui s'engagent à collaborer dans le cadre du traitement de l'actualité dans leur zone géographique de résidence à l'intérieur du Congo, en dehors de Pointe-Noire et du Kouilou où il dispose d'une agence

Les sujets d'ordre social, économique, culturel, sportif et politique sont susceptibles d'être exploités.

Des hommes et des femmes, intéressés par cette offre, peuvent contacter la Rédaction des Dépêches de Brazzaville en appelant aux numéros **06 683 62 00/05 707 14 91** ou nous adresser un courriel motivé à l'adresse suivante : **kangaleslie2006@yahoo.fr.**

Nous organiserons des entretiens avec les CLP retenus en fonction de nos attentes.

La période couverte par cette offre, susceptible d'être écourtée, va du 4 au 30 mai 2018. Avec notre bienveillante amitié

La direction de la publication

Brèves

MALI

Au moins dix-sept civils, dont des personnes âgées, ont été tués dans deux villages maliens proches de la frontière avec le Niger, ont annoncé deux groupes combattants locaux, en dénonçant des « horreurs inégalées » après de récentes attaques ayant fait plus de quarante morts. Selon l'ONU, au moins quarante-sept personnes avaient été tuées les 26 et 27 avril dans la région de Menaka (nord-ouest), une zone où des jihadistes ayant prêté allégeance au groupe Etat islamique ont récemment subi de lourdes pertes face à la force française Barkhane et à l'armée malienne, souvent appuyées par deux groupes armés principalement touareg, le GATIA et le MSA. Depuis 2015, ces attaques se sont étendues dans le centre et le sud du Mali et le phénomène déborde sur les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger.

LIBYE

Le 2 mai à Tripoli, douze personnes ont été tuées et sept autres blessées dans un attentat contre le siège de la Haute commission électorale libyenne (HNEC), chargée d'organiser des élections cruciales pour le pays, à en croire des sources sécuritaire et sanitaire. Selon des témoins, des tirs ainsi qu'au moins deux explosions ont été entendus aux abords de la HNEC. Les forces de sécurité maîtrisent désormais la situation. L'attaque contre la commission électorale a été revendiquée par le groupe Etat islamique. La mission de l'ONU en Libye a condamné l'attentat « avec la plus grande fermeté ». En attendant, 2,4 millions d'électeurs ont été enregistrés par la HNEC sur une population de six millions d'habitants.

CAMEROUN

Dans un rapport sur l'évolution de la situation économique et financière des pays de la Cémac, présenté en avril lors de la réunion des ministres de la zone franc à Paris, en France, la Banque des Etats de l'Afrique centrale révèle que le déficit budgétaire de l'Etat camerounais s'est « nettement réduit » en 2017, culminant à seulement -2,5% du produit intérieur brut (PIB), après avoir atteint -6% du PIB en 2016, soit une réduction de près de quatre points en une seule année. En effet, afin de résorber la baisse des recettes publiques induite par la conjoncture internationale morose autour des prix des matières premières, le Cameroun a intensifié la collecte des recettes non pétrolières, qui ont atteint 1 615 milliards de francs CFA en 2016 et 1 769 milliards de francs CFA en 2017 (1 936 milliards FCFA sont attendus en 2018).

TOGO

Le gouvernement togolais ne se sent « pas concerné » par l'affaire judiciaire en cours en France contre l'homme d'affaires français, Vincent Bolloré, mis en examen pour corruption présumée dans une enquête sur les conditions de l'attribution de concessions portuaires en Guinée et au Togo, a déclaré le 3 mai un ministre de ce pays. « L'Etat togolais n'a aucun élément fiable du dossier qui est en cours en France. Nous n'avons pas à prendre d'engagement particulier, nous n'avons pas à donner d'assurance quelconque, parce que nous ne nous sentons pas concernés », a déclaré Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique sur une radio privée locale. De son côté, Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition et meneur d'une très forte contestation populaire qui agite le Togo depuis plus de neuf mois, a déclaré que cette affaire était « l'illustration abjecte de la mal gouvernance politique et économique » dans le pays.

SOUDAN

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a ordonné la fermeture de treize missions diplomatiques à l'étranger et une réduction d'effectifs au sein du ministère des Affaires étrangères à Khartoum sur fond de grave crise économique. Cette mesure intervient deux semaines après le limogeage du chef de la diplomatie, Ibrahim Ghandour, qui avait dit que des diplomates en poste à l'étranger n'étaient pas payés depuis des mois. Il a aussi ordonné de limiter à une personne le personnel diplomatique dans sept autres missions et de réduire de 20% le nombre d'employés administratifs dans toutes les autres missions diplomatiques. Il a été également décidé de supprimer « complètement » le personnel administratif au siège du ministère à Khartoum, où les diplomates seront désormais chargés des tâches administratives. Le décret ne précise pas le nombre total de postes qui seront affectés par ces coupures budgétaires.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Des femmes sensibilisées au brevet d'invention

L'intérêt pour chaque inventeur de protéger son oeuvre a été évoqué, le 3 mai à Brazzaville, au cours d'un séminaire organisé sur le thème « Femmes, création, innovation: sensibilisation à l'entrepreneuriat et propriété intellectuelle ».



L'ambassadeur Todd Haskell posant avec les participantes au séminaire (Adiac)

Le thème du séminaire a été développé conjointement par Koussiam Bouzimbou de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et l'enseignante chercheuse Liliane Bissalou. Les deux oratrices ont indiqué que la propriété intellectuelle est un ensemble d'avantages accordés par un Etat ou une organisation à un titulaire de produits. Elle concerne, entre autres, les œuvres littéraires, végétales ainsi que celles du dessin et du modèle et leur protection fait recours aux lois et valeurs. Selon les deux oratrices, la propriété intellectuelle permet de protéger les créations de l'esprit, récompenser l'effort de conception et de création de nouveaux produits puis encourager la créativité.

Notons que ce séminaire organisé à l'Hôtel de la préfecture par le comité des journées juridiques du Congo, avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis, a été ouvert par l'ambassadeur Todd Haskell. L'objectif est d'autonomiser les femmes dont la créativité et l'innovation seront indispensables.

A ce sujet, le diplomate américain a indiqué: « Selon la Banque mondiale, les femmes représentent 48,6% de la population congolaise. Elles sont présentes à 89% dans l'économie informelle, souvent ignorantes des lois existantes pour protéger leur créativité et leur innovation. Elles sont sans connaissances des exigences pour créer et enregistrer une entreprise ».

Todd Haskell a ajouté que « 44

% de femmes sont au chômage ». Pour lui, le gouvernement du Congo diversifie actuellement son économie en encourageant l'esprit d'entreprise. L'objectif sera atteint avec la contribution des femmes. L'auteur d'une oeuvre protégée, à en croire le droit congolais, bénéficie de ses droits tout au long de sa vie et cinquante ans après sa mort. Pour le cas des dessins et modèles, par exemple, le droit d'auteur est de quinze ans. Après Brazzaville, ce séminaire sera également organisé à Pointe-Noire. L'initiative fait suite à la célébration de la Journée internationale de la propriété intellectuelle, le 26 avril dernier, sur le thème : « Impulser le changement : femmes dans l'innovation et la créativité ».

Lydie Gisèle Oko

DIPLOMATIE

Moussa Faki Mahamat et Michaëlle Jean s'entretiennent sur des questions d'intérêt commun

Les deux personnalités se sont entretenues au siège de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Moussa Faki Mahamat et Michaëlle Jean ont passé en revue la coopération entre les deux institutions, l'UA et l'OIF notamment sur les questions d'intérêt commun. Ils ont plaidé en faveur « d'un multilatéralisme ambitieux, inclusif et scrupuleusement respectueux de la légalité internationale, comme espace de dialogue et de concertation par excellence pour relever les grands défis de notre planète que sont notamment l'éradication de la pauvreté et de la faim, la recherche de la paix, la lutte contre le réchauffement climatique et, plus généralement, le bien-être des populations grâce notamment à une mobilisation plus accrue pour la réalisation du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, ainsi que de l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons » de l'UA pour lequel l'OIF apportera son plein appui, y compris par un plaidoyer pour un financement du développement encore plus accru, conformément au programme d'action d'Addis-Abeba adopté par la troisième Confé-

rence internationale sur le financement du développement de juillet 2015 ».

Ils ont ensuite salué les progrès réalisés en matière de coopération, précisément dans les domaines relatifs au dialogue politique, au multilinguisme, à la culture, à l'éducation, à la bonne gouvernance, à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, à la lutte contre les grandes pandémies et à la tenue de la Conférence des intellectuels et de la diaspora.

Ils ont cependant reconnu la nécessité de revoir le cadre de leur partenariat, afin de l'arrimer aux priorités fixées par les programmations stratégiques pertinentes de l'Union africaine (UA) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Dans l'attente de cette révision, les deux institutions ont décidé de poursuivre et de renforcer leur coopération dans les domaines stratégiques suivants : paix et sécurité ; démocratie et bonne gouvernance ; l'éducation et la technologie au service du développement humain durable; la lutte contre les changements climatiques et la gestion durable de l'environnement; le multilinguisme et la diversité culturelle.

Noël Ndong

Le président dénonce la résurgence des violences interreligieuses

Au moins vingt-quatre personnes ont été tuées et cent soixante-dix autres blessées à Bangui, lors des affrontements du 1^{er} mai entre un groupe armé du général auto-proclamé « Force » et les forces de sécurité centrafricaines, a-t-on appris de sources médicales.

Après les affrontements qui font ressurgir le spectre des violences entre musulmans et chrétiens, dont le premier bilan faisait état de seize morts, le président Faustin-Archange Touadéra a dénoncé, le 2 mai, « une instrumentalisation de la religion à des fins politiques ». D'un ton ferme, le chef de l'Etat qui s'exprimait en l'église Saint Paul en présence de l'archevêque de Bangui, Dieudonné Nzapalainga, a condamné ces violences. « Ce conflit n'est pas confessionnel », a-t-il martelé en dénonçant la tentative de certains groupes armés de « confessionnaliser leur ambition politique et le pillage du pays ». Le président a, par ailleurs, décrété un deuil national du 3 au 5 mai.

De son côté, l'archevêque a condamné l'attaque dans la paroisse de Fatima et lancé un appel au gouvernement ainsi qu'à la mission de l'ONU (Minusca) « pour que lumière soit faite » sur les événements. Il a également appelé les Centrafricains à s'unifier pour « dire non à la

violence et à la barbarie ».

Un accrochage entre un groupe armé et les forces régulières a dégénéré, le 1^{er} mai, provoquant l'attaque de l'église Fatima, située non loin du quartier musulman du PK5. Ce qui a causé la mort de plusieurs civils, dont l'abbé Albert Toungoumalé-Baba. En réaction à la mort du prêtre, une foule en colère avait incendié une mosquée et lynché deux personnes qualifiées de musulmans.

« Les violences intercommunautaires n'ont jamais cessé depuis la crise de 2014. Elles prennent différentes formes en fonction des intérêts », a relevé Nathalia Dukhan, auteure de plusieurs rapports

les tensions au PK5 ont été (déclenchées) par les chefs de groupes armés Abdoulaye Hissène et Mokom pour la défense d'intérêts politiques et économiques privés. Aujourd'hui, on constate une très possible récupération politique du groupe de Force. En 2017, on voyait un conflit entre ethnies musulmanes, comme avec la planification d'une épuration ethnique des Fulani (Peuls). En 2018, on observe un retour aux divisions religieuses comme en 2014 », a résumé la chercheuse.

La Minusca et les forces gouvernementales mènent, depuis le 8 avril, une opération militaire contre des milices armées

« Ce conflit n'est pas confessionnel »

sur les milices centrafricaines pour l'ONG Enough Project. Elle a rappelé quelques moments sombres de la situation en Centrafrique. « Fin 2015,

du PK5 dont celle de « Force ». Au moins vingt-sept personnes sont mortes, dont un Casque bleu, dans des combats ayant opposé le 10 avril au PK5 une



Le président Faustin-Archange Touadéra

patrouille mixte Casques bleus rwandais/forces armées centrafricaines et les milices du quartier.

La Centrafrique est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013 quand la coalition pro-musulmane de la Séléka avait pris le pouvoir par la force. Et lorsque les groupes armés du mouvement ont été chassés l'année suivante par les anti-Balaka, tous les musulmans s'étaient enfuis de Bangui ou s'étaient réfugiés au PK5. Ils

y ont laissé progressivement la place à d'autres bandes mafieuses auxquelles les commerçants versent une « taxe ». Depuis que la rébellion Séléka qui prétend défendre les musulmans a rencontré la résistance de la milice anti-Balaka, animiste et pro-chrétienne, les groupes armés dirigent une majeure partie du territoire de la Centrafrique où ils combattent pour le contrôle des ressources naturelles et de l'influence.

N.N'G.

ASSASSINAT DE L'ABBÉ ALBERT TOUNGOMALE BABA

Le cardinal Nzapalainga réclame justice

Dans une déclaration faite le 2 mai, le prélat a demandé au gouvernement et à la Minusca d'ouvrir une enquête suite à l'assassinat du prêtre de la paroisse Saint-Mathias, alors qu'il présidait une messe en la paroisse Notre-Dame-de-Fatima.

Que toute la lumière soit faite sur les circonstances de l'attaque de Notre-Dame-de-Fatima, c'est la ligne choisie par le cardinal Dieudonné Nzapalainga dès sa descente d'avion, un jour après les tueries de l'abbé Albert Toungoumalé Baba et de plusieurs paroissiens alors qu'ils prenaient part à une messe de vœux. Une déclaration prononcée dans un contexte où l'opinion nationale et l'Eglise sont suspendues à cet appel.

Le cardinal métropolitain de Bangui a insisté sur la condamnation de l'acte et pour que justice soit faite. « J'en appelle au gouvernement et à la Minusca pour que la lumière soit faite, c'est à dire qu'on puisse connaître la vérité et que la justice soit rendue aussi à la population centrafricaine. C'est pourquoi, je voudrais, sans ambages, condamner énergétiquement ce qui s'est passé en la paroisse Notre-Dame-de-Fatima », a lancé Dieudonné Nzapalainga.

L'assassinat du prêtre et bien d'autres actes abominables inquiétant les hommes de Dieu ont pous-



sé l'évêque à s'interroger sur la destinée de la Centrafrique. « Depuis des décennies, qu'avons-nous fait de ce pays ? Coups d'Etat, mutineries, rébellions à répétition. Le résultat est devant nous. Nous avons des morts, des scènes de pillage, des destructions. Derrière ces événements, je me pose des questions : y a-t-il de la manipulation ? Y a-t-il de l'instrumentalisation ? Y a-t-il une volonté de diviser le pays ? Y a-t-il un agenda caché ? ». Autant de questions qui ne trouvent pas encore de réponse.

Cette idée a été soutenue par l'Imam Kobine Layama, président de la Communauté islamique, qui

juge inacceptable le crime odieux perpétré en la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. « C'est inacceptable que les agendas cachés puissent mettre en échec tous les efforts déployés en faveur de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans le pays », a-t-il signifié.

Un début de réponse aux interrogations de l'Eglise par la voix du cardinal vient du gouvernement qui, dans une déclaration, a pointé du doigt l'aile dure de la Séléka dirigée par Noureddine Adam, leader du FPRC, réfractaire au processus de paix et à la main tendue du pouvoir de Bangui.

Le chef d'autodéfense «Force» nie son implication

Mis en cause dans l'attaque contre l'église de Fatima, Nimery Matar, alias «Force», brise le silence et accuse la Minusca et les forces intérieures d'être à l'origine du drame. Accusation rejetée par la force de l'ONU qui affirme ne pas être en première ligne, mais plutôt les forces intérieures.

Selon Nimery Matar, la confusion faite par les éléments de la gendarmerie et le contingent portugais de la Minusca serait à l'origine du drame. « Ce sont les Portugais et les gendarmes qui ont tiré sur un jeune ce matin qui était sur sa moto. Il pensait que c'était moi, alors que je suis malade depuis trois jours. Je souffre de la tension et suis alité. C'est à ce moment qu'on a amené le blessé éventré et que les éléments se sont soulevés. Je suis malheureux, ce que je ne fais pas, on dit que c'est moi », s'est-il justifié.

Accusation rejetée en bloc par la Minusca, à travers Hervé Verhoosel, chef de communication stratégique, qui parle de tension. « Oui, nous avons appris au même titre que vous qu'il y a affrontement en ce moment proche du Km5, mais je puis vous dire que la Minusca n'est pas en première ligne », a-t-il répondu aux questions du RJDH. Plusieurs personnes ont trouvé la mort dans cette attaque et plusieurs blessés sont pris en charge dans les centres de référencement ainsi que par Médecins sans frontières (MSF). En effet l'ONG médicale a affirmé avoir pris en charge plus de cinquante blessés par balle dans ses locaux à Bangui, après l'attaque, le 1er mai, de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima proche du Km5.

Pour MSF, cinq personnes blessées ont été reçues à la maternité de Gbaya Dombia où elles ont été stabilisées avant d'être déchargées. « L'une d'entre elles, dans un état critique, a été transférée à l'hôpital MSF de Sica. L'hôpital de Sica a, quant à lui, reçu à la mi-journée plus d'une cinquantaine de blessés, tous par balle. Six ont malheureusement succombé à leurs blessures », précisait un communiqué de l'organisation.

MSF appelle instamment au respect des hôpitaux pour pouvoir apporter des soins d'urgence aux blessés. « L'hôpital Sica est l'un des seuls hôpitaux de Bangui capable d'assurer une prise en charge chirurgicale d'urgence et les équipes MSF ont le devoir d'y fournir des soins gratuits à toute personne qui en a besoin », ajoutait le communiqué.

Des sources humanitaires parlent de plus de quinze morts dans cette attaque qui fait monter la tension dans la capitale, depuis le 1er mai, jour de la fête des travailleurs.

Nestor N'Gampoula et RJDH

BURUNDI

Les évêques jugent le moment inopportun pour amender la Constitution

Les hommes de Dieu de l'influente Eglise catholique ont fait entendre leur voix, à deux semaines d'un référendum très controversé qui devrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

Face à l'absence de solution à la profonde crise politique que traverse le Burundi depuis trois ans et de climat de peur généralisée, la Conférence des évêques catholiques de ce pays juge que ce n'était pas le bon moment pour amender en profondeur le texte fondateur. Elle estime, en outre, que ce projet de révision de la Constitution n'a pas tenu compte de l'article 299 de la Constitution actuelle car il ne vient pas unir les Burundais.

À côté de ceux qui ont fui en exil, « beaucoup de citoyens, même s'ils ne le disent pas tout haut, vivent dans la peur, à tel point que les gens n'osent plus dire ce qu'ils pensent, par peur des représailles », estiment les évêques qui dénoncent, dans une allusion au pouvoir, « le comportement de certains Burundais qui usent de la violence et abusent de l'autorité qu'ils détiennent pour opprimer la liberté d'expression et d'opinion de leurs adversaires politiques ». « A notre avis, le moment n'était pas opportun pour amender la Constitution de manière profonde », critique Mgr Joachim Ntahondereye, évêque de Muyinga et président de la Conférence des évêques, dans la déclaration commune.

La campagne officielle pour le référendum constitutionnel du 17 mai a débuté mardi et doit durer quatorze jours. Au total, vingt-six partis, en très grand nombre proches du parti au pouvoir CNDD-FDD, et la coalition d'indépendants Amizero y'Abarundi (Espoir des Burundais) ont été autorisés à battre campagne. Les quelques partis d'opposition encore présents dans le pays ont appelé à voter « non », disant craindre les « représailles » du pouvoir en cas de boycott du scrutin. Un décret présidentiel prévoit une peine d'« un à trois ans de prison » pour quiconque prônerait l'abstention.

L'annonce, en avril 2015, de la candidature controversée de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat a plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait au moins mille deux cents morts et plus de quatre cent mille réfugiés. A propos, la Cour pénale internationale a ouvert une enquête.

Le projet de révision constitutionnelle permettrait au président Nkurunziza - 54 ans et au pouvoir depuis 2005 - de briguer, à partir de 2020, deux mandats de sept ans. Ce texte a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine. Pour les évêques, « il ne reste plus (aujourd'hui) qu'à souhaiter que le référendum se passe dans la paix et dans la liberté et que sans pression aucune, les Burundais votent librement oui ou non ». Ils exhortent la population « à ne pas céder à la panique », en estimant que « ce qui importe, c'est que les Burundais restent unis, qu'ils se soucient de sauvegarder la paix (...) quels que soient les résultats » du vote.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

COOPÉRATION MILITAIRE

Washington remet deux avions à N'Djamena

Des appareils Cessna 208B pour des missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance ont été offerts le 2 mai à l'armée de l'air tchadienne, a-t-on appris de sources concordantes.

Présent à la cérémonie de remise du don, l'ambassadeur des Etats-Unis, Geeta Pasi, a indiqué que ce matériel atteint un montant de quarante-trois millions de dollars. Outre ces appareils, les Etats-Unis ont également fourni une assistance pour la construction d'abris et de zones d'entretien pour les avions tchadiens. S'agissant des avions, ils avaient été livrés en décembre 2017 mais plusieurs mois ont été nécessaires à la formation des pilotes tchadiens. La remise de ces appareils vient en quelque sorte compléter le manque de matériel type dans l'armée nationale tchadienne, après celui qui a été endommagé par une tempête en juillet 2017.

Washington a donné du matériel militaire au Tchad parce qu'il considère ce pays comme un « partenaire important » dans la lutte contre le djihadisme en Afrique. C'est ce qu'avait déclaré Rex Tillerson, alors secrétaire d'Etat américain, en mi-mars à N'Djamena. Le pays, placé en septembre 2017 sur la liste noire des Etats-unis, en a été retiré en avril parce que le président américain, Donald Trump, a estimé qu'il « ne partage pas de manière adéquate les informations concernant la sécurité du public et le terrorisme ». Dans le cadre de la lutte contre les djihadistes, le Tchad est l'allié de la France qui y a déployé l'opération Barkhane dont le siège est à N'Djamena et de l'Occident. Les troupes tchadiennes participent à cette lutte au sein du G5 Sahel, de la force multinationale mixte au Lac Tchad contre le groupe djihadiste nigérian Boko Haram et avec un contingent de Casques bleus dans la force onusienne, Minusma, au Mali. Une nouvelle Constitution a été adoptée le 30 avril au Tchad. Le texte voté par l'Assemblée nationale instaure un régime présidentiel et renforce les pouvoirs de l'actuel président, Idriss Déby, qui dirige le pays depuis 1990. A l'instar des autres pays d'Afrique centrale, cette nation est frappée par une crise économique consécutive à la chute des cours du baril en 2014, mais des tentatives de diversification économique sont en cours.

Nestor N'Gampoula

MÉDIAS

L'humanité célèbre la journée mondiale de la presse

L'événement est placé cette année sur le thème « Médias, justice et Etat de droit : les contrepoids du pouvoir », dans l'idée d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur les risques qu'encourent les journalistes dans l'exercice de leur métier et encourager les gouvernants à multiplier les stratégies pour leur protection.

La journée dédiée à la presse permet, selon l'ONU, aux professionnels de ce métier jugé difficile, de faire l'état des lieux en ce qui concerne les avantages et les dangers qu'ils encourent. « Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, je demande aux gouvernements de mettre en place de politiques solides pour que la liberté de la presse soit respectée et les journalistes protégés. Car, en soutenant la liberté de la presse, nous défendons notre droit à la vérité », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avant de faire une rétrospection sur les hommages rendus, chaque année, aux journalistes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession.

En effet, la journée du 3 mai a été proclamée journée mondiale de la liberté

de la presse par l'Assemblée générale des Nations unies, en 1993, suivant la recommandation adoptée lors de la vingt-sixième session de la Conférence générale de l'Unesco, en 1991. Cette résolution est une réponse à l'appel des journalistes africains qui, en 1991, ont proclamé la déclaration de Windhoek sur le pluralisme et l'indépendance des médias. « La contribution des médias à la bonne gouvernance et au développement a été reconnue dans le programme de développement à l'horizon 2030, adopté par les États membres des Nations unies en septembre 2015 », a conclu le secrétaire général de l'ONU.

Liberté de la presse : un facteur de consolidation de la paix

Reconnaisant que les journalistes

jouent un rôle important et indéniable, le responsable de l'ONU a précisé que la liberté de la presse est la garantie de la paix, de la justice et du respect des droits de l'homme partout dans le monde. Elle est un pilier indispensable de toute société transparente et démocratique, at-il dit, d'autant plus qu'elle met les forces au pouvoir face à leurs responsabilités. « Les journalistes et les professionnels des médias nous tiennent informés de l'actualité locale et mondiale et nous renseignent sur la marche du monde. Ils rendent au public un service inestimable », a témoigné Antonio Guterres, tout en insistant que les lois qui défendent les journalistes, la liberté d'expression et le droit à l'information doivent être adoptées et appliquées. Ceux qui s'en prennent aux journalistes, a-t-il martelé, doivent être traduits en justice.

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Donald Trump salue le rôle du Nigeria

Le président américain a salué le « leadership » de son homologue nigérian, Muhammadu Buhari, dans la lutte contre les groupes armés, le 30 avril à la Maison-Blanche, lors d'un entretien entre les deux personnalités.

« Le Nigeria a été un des premiers pays africains à rejoindre la coalition pour vaincre le groupe Etat islamique (EI) et les forces nigérianes mènent les efforts régionaux contre l'EI en Afrique de l'ouest », a souligné Donald Trump, mentionnant aussi la lutte contre Boko Haram, « un autre groupe jihadiste impitoyable ».

Le Nigeria entre dans sa neuvième année de lutte contre Boko Haram qui a dévasté le nord-est du pays. Le conflit a fait plus de vingt mille morts et des centaines de milliers de déplacés.

« Nous travaillons sur un très gros accord portant sur de l'équipement militaire », a indiqué le président américain, évoquant en particulier des ventes d'hélicoptères.

En outre, il a affiché sa volonté d'aborder la question des chrétiens « tués, assassinés », au Nigeria. « Nous allons travailler sur ce problème car nous ne pouvons accepter une telle situation », a-t-il lancé. Le centre du Nigeria, point de rencontre entre le nord majoritairement musulman, et le sud principalement chrétien, est régulièrement le théâtre de vives tensions intercommunautaires. La région connaît depuis des mois un regain de tensions entre agriculteurs chrétiens et éleveurs nomades musulmans. En 2015, Muhammadu Buhari est devenu le premier dirigeant nigérian d'opposition

à gagner une élection considérée comme libre et légitime. Les relations entre l'Afrique et Donald Trump ont été durablement marquées par les propos de ce dernier qui avait évoqué, selon des participants à une réunion en sa présence à la Maison-Blanche, des « pays de merde » à propos d'Haïti et des Etats africains. Interrogé sur cet épisode qui avait suscité de vives réactions sur le continent, le chef de l'Etat nigérian a préféré rester à l'écart de la polémique. « Je ne suis pas certain de l'exactitude de ces propos, le mieux pour moi est donc de me taire », a-t-il simplement répondu. Muhammadu Buhari est le premier dirigeant d'Afrique subsaharienne à être invité à la Maison-Blanche depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump.

Yvette Reine Nzaba

INVESTISSEMENT

Top 10 des pays africains les plus attractifs en 2018

Le royaume du Maroc occupe la première place du classement que vient d'établir le fonds « Quantum Global Research Lab ».

Le Maroc détient l'économie la plus attractive pour les investissements dirigés vers le continent africain, grâce à un environnement des affaires particulièrement favorable, un profil risque faible, l'envergure de son économie (5^e puissance africaine) et de solides facteurs de capital social, selon l'étude. Le Maroc a attiré près de 2,57 milliards de dollars d'investissement direct étranger en 2017, soit une hausse de 12 % par rapport à 2016, selon Quantum Global.

Les secteurs ayant attiré le plus de flux capitaux étrangers sont la banque, le tourisme et l'énergie. La deuxième plus grande économie du continent est l'Egypte, un pays à forte liquidité et à une dette exté-

rieure faible. L'Algérie occupe la 3^e place, grâce à son profil et à ses liquidités. Elle est suivie par le Botswana, avec de bons résultats pour ses facteurs de risques et son environnement d'affaires. La Côte d'Ivoire est la 5^e économie du continent avec de bons points aux plans de la liquidité et facteurs de risques (taux d'intérêt réel, risque de change, le ratio de la balance courante).

Les cinq pays, le Maroc, l'Egypte, l'Algérie, le Botswana et la Côte d'Ivoire ont attiré près de douze milliards de dollars d'investissement étranger global en 2016. Les pays africains se tournent de plus en plus vers une économie diversifiée pour stimuler le développement industriel

et pour rester un grand attrait pour les investissements sur des secteurs stratégiques autres que le pétrole, a souligné le vice-président de la Banque africaine de développement, Mthuli Ncube.

Les dix pays les plus attractifs
Maroc Égypte Algérie Botswana Côte d'Ivoire Afrique du Sud Éthiopie
Zambie Kenya Sénégal
Les dix pays les moins attractifs
-Centrafrique
-Liberia
-Somalie
-Érythrée
-Guinée équatoriale
-Gambie
-Sierra Leone
-Guinée
-Sao Tomé-et-Principe
-Zimbabwe

Noël Ndong



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Commercial – Marketing – MFS & EBU Buyer

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Durée du contrat : Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Sourcing Manager, **le Commercial – Marketing – MFS & EBU Buyer** assurera les principales missions suivantes :

- Traiter les demandes d'achats de sa catégorie (marketing, communication, supports de communication, affichage, centres de contact, médias, social média, vidéo, outils digitaux, devices, handsets, etc.) dans les délais prescrits par le SLA & les KPI's
- S'assurer que le matériel ou l'équipement faisant l'objet d'une Demande d'achat n'est pas disponible au Warehouse, n'est pas couvert par un contrat ou engagement similaire, ou n'a pas fait l'objet d'un Bon de Commande avant d'initier un sourcing
- Déterminer la technique d'achat appropriée en fonction de la nature ou de la valeur de la demande
- Emettre /diffuser les demandes de cotations (RFQ) et les demandes d'informations (RFI) conformément aux spécifications
- Mener les consultations et des négociations en parfaite autonomie et en coordination avec les différents interlocuteurs internes
- En collaboration avec le SRM, initier de manière périodique une analyse du marché de la catégorie affectée
- Créer et suivre l'approbation des Bons de Commande traités dans Oracle
- S'assurer que MTN acquiert les équipements /matériels et services requis au meilleur TCO possible
- Identifier et proposer les moyens de mutualiser les achats afin de créer des économies d'échelle sur ce segment
- Négocier les meilleures conditions de paiements en veillant notamment à éviter au maximum les avances de paiement
- Transmettre les Bons de commande aux fournisseurs, aux clients internes, à la Comptabilité et au Warehouse
- S'assurer que les équipements /matériels et services commandés soient livrés dans les délais convenus avec les fournisseurs
- S'assurer que les factures des fournisseurs soient réglées dans les délais convenus
- Respecter les politiques, procédures et pratiques d'achat en vigueur à MTN
- Informer les clients internes sur les politiques, procédures et pratiques du Supply Chain
- Encourager les clients internes à lui communiquer un plan trimestriel de leurs achats en vue de réduire au maximum les commandes urgentes
- Participer à l'évaluation périodique de la performance des fournisseurs
- Participer aux CFT pour l'évaluation des offres des fournisseurs dans le cadre de la procédure d'appel d'offres
- Tenir un tableau de bord individuel (individual dashboard log) reportant

hebdomadairement les RFX traités

- Rédiger les procédures qui encadrent l'activité de la position en s'inspirant du Yello Book et des politiques, procédures et pratiques internes
- Assurer si nécessaire l'intérim d'un ou deux membres du Supply Chain en congés ou indisponibles pour diverses raisons

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

- Bac + 2 ou équivalent en Commerce international ou Gestion d'entreprise (en Université ou Ecole de Commerce)
- Formation continue ou post-secondaire en Achats (CIPS ou autre)

Expérience professionnelle :

2-5 ans d'expérience dans la pratique des Achats Marketing & Communication

Connaissance :

- Pratique courante de la langue anglaise indispensable importante (niveau intermédiaire)
- Parfaite connaissance de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.)
- Bonne connaissance du marché de la communication, du marketing et de l'évènementiel

Qualités comportementales

- Qualité d'analyse et de résolution de problème
- Organiser & Rigoureux;
- Plaisir à travailler en équipe;
- Orienté Résultat
- Dynamisme, enthousiasme et esprit ouverture.
- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité d'adaptation et d'apprentissage
- Capacité à travailler sous pression
- Autonomie

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence s) sont à adresser, au plus tard le 15 Mai 2018, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

TRIBUNE LIBRE
L'E-GOUVERNANCE
Outil de lutte contre la corruption

La dématérialisation des documents administratifs ou l'e-gouvernance consiste, pour l'utilisateur de l'administration publique, à télécharger via internet, à partir de son domicile ou de son bureau, un document administratif, à le remplir et à l'envoyer au service concerné. La date d'envoi, imprimée automatiquement par le système de l'ordinateur, fait foi et donne la valeur probante au document reçu par l'administration. Couplé avec les moyens de paiement électroniques mobiles « m-paiement » pour régler les frais des services publics payants, l'e-gouvernance est un puissant levier pour réduire la fraude et la corruption, lorsque l'éthique ne régule plus efficacement l'administration.

En effet, l'Afrique qui a perdu neuf points de l'indice de perception de la corruption en trois ans seulement, en passant du 43^e/100 en 2014 au 32^e/100 en 2017 (Transparency International, 2018), bénéficie, depuis le 27 juin 2014, de la convention de l'Union africaine sur la protection des données personnelles, encadrant l'e-gouvernance. Ce dispositif permet aux États de développer l'e-administration, système intégré de gestion. La Côte d'Ivoire l'a adopté et amélioré la gestion des effectifs du personnel et de la masse salariale de l'État. Elle a obtenu un gain de trente milliards FCFA entre 2011 et 2013. En Algérie, l'e-administration génère une économie de deux milliards de dinars par an. Le succès de ce type de projet repose sur l'optimisation de la chaîne de valeur de l'information administrative, grâce à l'investissement de l'État, la formation et la rémunération des personnels concernés.

Avec un taux de pénétration du téléphone mobile qui est passé de 3% en 2003 à 48% en 2017 pour atteindre 61% en 2020, l'Afrique peut développer l'e-gouvernance. Le smartphone low-cost dont le coût ne cesse de baisser en passant de 230 dollars en 2012 à 90 dollars en 2018, compense le sous-équipement en informatique, même si le coût de la connexion à l'internet haut débit varie encore entre 29 et 173 dollars le gigabit de données/mois ; et que le revenu moyen de l'abonné n'est que de 8 euros par mois contre 27 euros en Union européenne (OCDE, 2017). L'abonnement prépayé par 96% des clients africains leur permet déjà d'envoyer des e-mails à 70%, d'effectuer des transactions interpersonnelles à 27% et de payer des factures à 5% (Deloitte, 2017).

Le Rapport des Nations unies (2016) sur l'e-gouvernance Survey montre que dans le Top 10 d'Afrique, figurent quatre pays du Maghreb dont la Tunisie (72^e mondial), le Maroc (85^e), l'Égypte (108^e) et la Libye (118^e) ; trois pays d'Afrique de l'est dont Ile Maurice (58^e), les Seychelles (86^e) et le Kenya (119^e) ; deux pays du sud de l'Afrique dont l'Afrique du Sud (76^e), le Botswana (113^e) et un seul pays d'Afrique de l'ouest, le Cap Vert (103^e). Absents de ce classement, les pays de l'Afrique centrale présentent jusqu'à huit impôts et taxes avec des taux très variés sur les équipements informatiques qui alourdissent les coûts de l'e-gouvernance : 30% de droit de douane au Congo, contre 23% en RDC, 18% au Gabon et au Tchad et 10% au Cameroun ; et sur la TVA sur services des télécommunications de 19,25% au Cameroun contre 18% dans les autres pays auxquels s'ajoutent les droits d'accise et assimilés : 18% au Gabon contre 10% dans les autres pays.

Une vingtaine de pays ont développé des programmes de registres de cartes d'identité, de passeports et de cartes électorales biométriques. D'autres pays se distinguent comme l'Afrique du Sud, avec l'e-Nantis pour l'enregistrement des voitures ; l'Algérie, la carte Chifa pour la sécurité sociale ; le Gabon, l'e-Healthcare pour le système d'assurance maladie délivrant des e-cartes de santé ; la Gambie, le SMS for Health ; le Sénégal, l'e-douane ; le Bénin, l'e-visa ; et le Maroc, l'e-parlement qui réduit la consommation de papier et permet aux parlementaires de travailler dans la transparence et la responsabilité avec les administrations.

La baisse continue des prix des serveurs, des ordinateurs et des logiciels sur le marché mondial, permet de constituer un « big data » du service public à moindre coût qui assure l'inter connexion des administrations et la tenue en temps réel d'une comptabilité en « partie double » dans laquelle, à chaque numéro d'e-document administratif correspond un numéro de m-paiement généré par le système au moment du règlement de l'utilisateur. La traçabilité automatique de ces documents réduit la fraude et la corruption.

Ainsi, l'e-gouvernance rapproche l'administration du citoyen, en éliminant les procédures bureaucratiques et budgétivores. Elle nécessite l'engagement et la maîtrise par l'État des risques liés au changement de culture, la protection et l'accompagnement de l'utilisateur.

Emmanuel Oamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

YALI 2018
Six Congolais intègrent la ligue des jeunes leaders africains

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, a présenté, le 2 mai à Brazzaville, les bénéficiaires du programme phare de jeunes leaders africains, «Yali».

Les six jeunes congolais vont séjourner aux Etats-Unis pour une série d'échanges dans divers domaines cadrant avec leurs projets respectifs. A Washington où ils résideront, six semaines durant en compagnie d'autres jeunes leaders du continent africain, ceux-ci participeront aux cours universitaires et à des formations en

la jeunesse cesse de rêver de grandes réalisations. Elle ne pense plus qu'à aujourd'hui et moins à ce que sera demain. Je déplore cette attitude et je veux la briser. J'aimerais, non seulement, rappeler aux jeunes qu'ils ont le droit de rêver car, par ces rêves ils transformeront en bien la vie de beaucoup de



Les candidats posant pour Les Dépêches de Brazzaville/Adiac

leadership dont l'Afrique a fortement besoin pour assurer son développement.

Les candidats congolais sélectionnés reflètent une diversité d'ambitions et d'expérience de leadership et de potentialités. Ils font montre d'une volonté véritable de contribuer à leur tour au bien de leurs communautés. « J'ai remarqué que

gens à travers le monde, mais aussi leur donner les moyens d'y parvenir, en mettant en place une structure de formation en chaîne qui va se perpétuer de génération en génération », a déclaré le Dr Chelsea Jane Bango, une des bénéficiaires du programme. Depuis son lancement officiel en 2014 en Afrique du Sud,

Yali constitue, pour la jeunesse africaine, une occasion unique de participer au programme de leadership et de mentorat, en vue de mettre leurs compétences en pratique pour renforcer les institutions de leurs pays distinctifs. Echanger avec les Américains mais aussi entre Africains, c'est la force du programme Yali qui met en avant ceux qui, par leurs initiatives, feront l'Afrique de demain

L'initiative des jeunes africains (Yali) a été lancée par l'ancien président des Etats-Unis, Barack Obama, pour accompagner une génération émergente de leaders africains. Le premier programme Yali a eu lieu en 2010 avec la participation de cent quinze jeunes africains qui ont pris part à un séminaire de trois jours aux Etats-Unis pour partager leur vision sur la bonne gouvernance, les opportunités économiques et le partenariat entre l'Afrique et les Etats-Unis. Depuis lors, le nombre de bénéficiaires n'a cessé de croître, de cinq cents jeunes leaders africains au départ, il y a, à ce jour, près de mille jeunes africains formés en leadership chaque année grâce à ce programme.

Ce nombre démontre à suffisance que beaucoup de jeunes, à travers l'Afrique en général et le Congo en particulier, attendent impatiemment l'occasion d'agir en leaders et de travailler avec des personnes animées du même sentiment pour susciter le changement.

Durly Emilia Gankama

" Enfin au CONGO ! "

Condor

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "

Prenez votre envol !

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

05 035 06 06

www.condor.dz

VILLA A LOUER

À Brazzaville près du centre culturel Français
Une propriété sur terrain de 2200m² comprenant :

- Une villa avec un salon, une salle à manger
- Une cuisine meublée
- Six chambres
- Une grande piscine (35m x 4m)
- Un vestiaire + wc + douche
- Une annexe de 4 pièces
- Un groupe électrogène
- Un garage à deux places

Contacts : 05 551 87 12 / 06 678 19 46

A Brazzaville quartier résidentiel près de l'Ambassade des Etats-Unis une propriété comprenant :

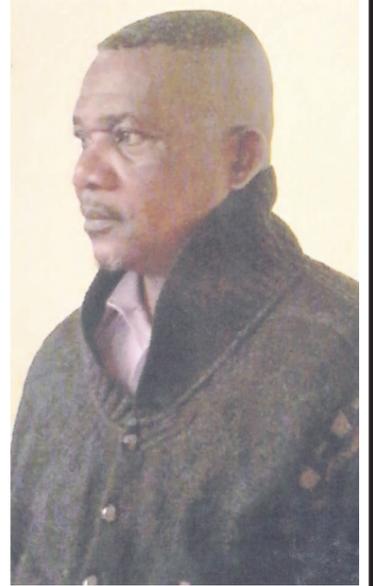
- Un double salon et une salle à manger
 - Une grande cuisine avec pièce annexe
 - Sept chambres + sept salles de bain
 - Une buanderie et un garage
 - Deux annexes, un sous-sol et un jardin
 - Equipée d'un forage et d'une clôture électrique
- Contacts : 05 551 87 12 / 06 678 19 46

NÉCROLOGIE

Le directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer les agents de la Présidence de la République du décès de Jean Marie Nguelongo en service à la direction du Domaine présidentiel, survenu le 23 avril 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Fournier en face de l'Hôpital de Base de Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Le directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer les agents de la présidence de la République du décès de Félicité Hollat, en service à la Direction du Courrier, survenu le 18 avril 2018 à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au n°24 de la rue Mindouli à Mfilou-Brazzaville (Arrêt de bus Mairie de Mfilou).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



L'architecte directeur de Conseimo-SI études, l'ensemble du personnel et la famille biologique annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de Eloié Ndaboulou (Elo), se présente comme suit .

Samedi 5 mai
9h00 : levée de corps
10h00 : recueillement au domicile familial situé au quartier Mouhoumi, vers «nganda Ngulu», dans la rue Mouanga-Nguba.
12h00 : église Saint-Michel de la Base
14h00 : inhumation au cimetière de Lukanga
16h00 : fin de la cérémonie.



La Direction générale des Dépêches de Brazzaville et l'ensemble du personnel ont la profonde douleur d'annoncer le décès, le 26 avril à Brazzaville, de M. Antoine Massamba, agent au service sécurité. La veillée mortuaire se tient à la Base, derrière le PSP de l'Ombre.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. La Direction générale présente ses condoléances à la famille du disparu.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



17^e ÉDITION DE « PASSERELLE VERS LE CHINOIS »

Dix étudiants affrontent l'épreuve de la langue en finale

La compétition internationale s'est déroulée, le samedi 28 avril, à l'institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Organisée à l'intention des étudiants étrangers à la Chine par le Hanban, la compétition internationale de la langue chinoise « Passerelle vers le chinois » (Chinese Bridge), qui est à sa 16^e édition, a pour but de valoriser la langue et la culture chinoises.

Les candidats ont abordé des épreuves liées à la culture chinoise sous l'œil vigilant d'un jury de six membres présidé par Li Na, directrice de l'Institut Confucius.

A l'issue des épreuves, Dieu Merci Nelvy Teddy Kouka, étudiant en deuxième année à l'Université Marien-Ngouabi au département des LVE et à l'Institut Confucius en cinquième niveau d'apprentissage de la langue chinoise, dit avoir de l'espoir de figurer dans le trio gagnant. « Je me suis inscrit à l'Institut Confucius dans le cadre de la coopération sino-congolaise. J'ai vu toutes ces influences et me suis engagé

à apprendre cette langue», a-t-il laissé entendre. Le Bon Pasteur Nkelle, lui aussi étudiant à l'Université Marien-Ngouabi en deuxième année LVE et à l'Institut Confucius depuis 2015, a indi-



Photo de famille (Adiac)

que: « Nous avons travaillé sur la culture chinoise et les talents (chanter ou raconter

le chinois » (Chinese Bridge) seront récompensés. Les deux premiers iront en Chine pour

représenter le Congo. Le premier représentera le pays à la phase finale et le second participera au camping d'été regroupant tous les deuxièmes de chaque pays en Chine. Le troisième, quant à lui, bénéficiera d'un stage dans l'une des entreprises chinoises installées au Congo.

En outre, le champion obtiendra également un poste téléviseur (HD) 42 pouces de Startimes et une bourse d'études de l'Institut Confucius. Le vice-champion et le troisième obtiendront un poste téléviseur (HD), 24 pouces de Startimes, et bénéficieront d'un stage dans une entreprise chinoise au Congo.

Précisons que Giannessa Roland Ngombe Ondzotto, avec 87 points ; Prince Dieu-Veil Ntsiétié Diandaga 86 points ; Romeo Rubin Bassessa, 85 points ; Prince Willy Samba Matondo, 77 points ; Le Bon Pasteur Nkelle, 77 points ; Hadler Frec Bouenissa, 75 points ; Lorel Desly Bandoux, 73 points ; Karmi Kandza, 73 points ; Dieu Merci Nelvy Teddy Kouka, 66 points ; Justin JR Bassinga Nsimba, 65 points, sont les dix finalistes de la présélection des étudiants congolais pour participer à la dix-septième édition de « Passerelle vers le chinois ».

Bruno Okokana

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Mme Bolamignele et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur époux, père, oncle et grand père, Ange Edouard Bolamignele, survenu le 27 avril au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Makabandilou, derrière l'usine d'eau de Djiri, non loin de l'école Saint-François-d'Assises.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Avenue Jean-Dominique-Okemba en fête
Programme des obsèques de l'une des plus vieilles femmes de la République du Congo, Joséphine Mondzé (116 ans)
Le samedi 5 mai 2018

Lieu:
Oboro association résidences et appartements de famille Nganguia Engambe Anguios, au n° 130, de l'avenue Jean-Dominique-Okemba, Talangai « Le Vatican »
-9h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
-10h00: hommage à Joséphine Mondzé
-11h30: départ pour l'inhumation au cimetière privé Bouka
-13h00: retour sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba
-13h30 à 19h00: fête et fin de la cérémonie sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba
« Que son âme se repose en paix »



IN MEMORIAM

15 avril 2008-15 avril 2018 dix ans déjà qu'Alain Romain Longuembo (Alain Mana) a été rappelé à Dieu. Pour ce triste anniversaire Charlemagne Ngomba, agent des Dépêches de Brazzaville, Me Lele, Ekas Ekamba, Aimé Mumbiala, Eti One, Armany Longuembo, Nonito Oko, Lucien Longuembo, Silvo Okondza, Guy Mitsos, Liyé Bolouba, demandent à tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Une messe d'action de grâces sera dite le samedi 5 mai à 13h45 en la basilique Sainte-Anne suivie d'un apéritif au n°72 de la rue Kassaï au croisement de l'av. de France, à Poto-Poto.



Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)** dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO



ARTS ET EXPRESS



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED « Recrutement du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED »



I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED.

II. Mission du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le ou la Responsable de la Composante 3 (RC3), a la charge de veiller à une bonne planification, mise en œuvre et supervision de l'ensemble des activités relevant de la composante 3 qui consiste à « Mettre en place un système éducatif performant ».

III. Tâches et responsabilités (extraits des termes de référence)

- Promouvoir toutes les activités visant l'amélioration des systèmes de gestion, notamment la mise en place du Système d'Information de Gestion de l'Education (SIGE), son alimentation en données et son mécanisme de pérennisation ;
- Superviser :
 - le processus de production des annuaires statistiques scolaires
 - les activités de diagnostics institutionnels, de réorganisation/restructuration et de renforcement des capacités des structures centrales et départementales du MEPSA ;
 - la mise en place d'un système de redevabilité par des indicateurs de performances, au niveau de l'UCP, central et départemental du MEPSA et des établissements cibles ;
 - en étroite collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, la réalisation des études stratégiques dont l'assurance qualité, visant l'amélioration de la qualité de l'éducation tout en améliorant les capacités d'accès liées à l'offre et la demande dans l'enseignement supérieur public et privé ;
 - toutes autres études stratégiques qui seront menées dans le cadre du projet dans la promotion de la transition de l'enseignement secondaire vers le supérieur.
- Assurer les relations avec les structures indépendantes de contrôle des résultats (acteurs communautaires, privés...) et le renforcement de leurs capacités ;
- une bonne coopération avec les structures relevant des deux autres secteurs de l'enseignement dans le travail de la sous-composante 3.4,
- Etre redevable de la performance technique et budgétaire de la Composante 3 par trimestre et par an.

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins de niveau maîtrise/master planification, statistiques, économétrie, économie de l'éducation, en systèmes d'informations, en sciences de gestion et des technologies de l'information ou équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans dans la mise en place et gestion des systèmes d'informations ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dont au moins 5 ans en gestion de base de données et/ou pilotage des projets/programme (planification, budgétisation, suivi-évaluation, gestion de base de données...).

nées...). Avoir une expérience dans la gestion des systèmes d'information du secteur de l'éducation serait un atout ;

- Avoir de bonnes capacités managériales, d'organisation et de communication ;
- Savoir travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Etre pro-actif ;
- Avoir une bonne connaissance et maîtrise de l'outil et logiciels informatiques (word, excel, powerpoint, base de données...)
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit. Un bon niveau en anglais serait un atout.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies légalisées des diplômes et tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine ;
- Noms et adresses de trois personnes de référence.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

Les candidatures féminines sont encouragées.

VII. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 18 mai 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED

À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED
Adresse : 164 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO

E-mail : praaseducp@gmail.com,

Téléphone : 06 644 75 07,

Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 2 mai 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED « Recrutement d'un(e) Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED »



I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED.

II. Mission du Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Suivi-Evaluation (RSE), est chargé de veiller à un suivi quotidien de la bonne planification et exécution des activités du PRASED et d'alimenter le cadre des résultats du Projet dont les indicateurs fixés sur la durée de l'exécution du projet.

III. Tâches et responsabilités (extraits des termes de référence)

- Mettre en place les outils de suivi et d'évaluation nécessaires pour une planification cohérente, et le suivi des résultats des activités de toutes les composantes du projet ;
- Mettre en place une base de données issue des outils d'évaluation qui est régulièrement remise à jour et informe sur tous les indicateurs du projet ;
- Apporter son appui technique aux cadres des structures du MEPSA et celles des autres ministères et/ou partenaires, impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet dont celles relatives à la collecte des données ;
- Travailler en étroite collaboration avec les responsables des composantes et les autres membres de l'UCP sur l'élaboration :
 - du plan de travail et le budget annuel des activités du projet (PTBA), en lien avec le cadre des résultats du projet ;
 - d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités du projet par composante ;
 - des prévisions budgétaires trimestrielles du projet ;
 - des prévisions de décaissement trimestrielles du projet ;
 - des prévisions sur les indicateurs cibles du cadre des résultats ;
 - des rapports trimestriels et annuels du projet
- Préparer les missions d'assistance technique nationale ou internationale et suivre l'application de leurs recommandations ;
- Organiser les missions de terrain de suivi, d'évaluation et de supervision des activités ;
- Exécuter toute autre tâche requise par le Coordonnateur dans le cadre des activités du Projet.

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins de niveau maîtrise / master en statistique, économétrie, économie de l'éducation, économie, gestion, démographie ou autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dont au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente dans un poste de suivi évaluation ; une expérience similaire dans la conception et la mise en place des outils et système de suivi-évaluation des projets / programmes, dans le secteur de l'éducation serait un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de base (MS-Office) ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels clés dans le suivi-évaluation et bases de données (STATA, SPSS, Access) ;
- Savoir travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit et un bon niveau en anglais ;
- Etre pro-actif et disponible.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies légalisées des diplômes et tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine ;
- Noms et adresses de trois personnes de référence.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

VII. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 18 mai 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRASED

À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED

Adresse : 164 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO

E-mail : praaseducp@gmail.com ,

Téléphone : 06 621 38 33 / 06 644 75 07,

Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 03 mai 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

BRUXELLES

Une autre lecture de l'histoire coloniale au centre d'une exposition

L'initiative inédite « Noirs desseins pour blanches aspirations, une histoire belgo-congolaise », conçue par les élèves du Lycée Guy-Cudell sous la coordination de la Belgo-Congolaise Ella Ellesse, se tient jusqu'au 10 mai à l'Hôtel communal de Saint-Josse et, selon ses concepteurs, offre une autre lecture de l'histoire, loin de la vision « post-colonialiste » des manuels scolaires belges.

Le vernissage a eu lieu, le 26 avril, à la maison communale de Saint-Josse, en présence de plusieurs invités et aussi de Philippe Boiketé, échevin en charge de l'enseignement francophone au sein de cette commune de Bruxelles. « Noirs desseins pour blanches aspirations, une histoire belgo-congolaise » s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique du même nom des élèves du lycée Guy-Cudell et propose des archives vidéos et photos ainsi que les réflexions des élèves sur le thème choisi. Le projet pédagogique a été initié, depuis l'année scolaire 2016-2017, par des séances d'introduction, d'initiation à l'histoire coloniale et à la déconstruction des stéréotypes coloniaux et raciaux menées auprès des élèves du lycée Guy-Cudell par Ella Ellesse, auteure conférencière et réalisatrice du documentaire « Sang-Mêlé » qui a été diffusé lors de l'exposition.

L'histoire du film est fondée sur la construction d'une identité en période coloniale. « En réalisant le film que vous allez voir, je me posais les mêmes questions que les élèves, notamment sur les frustrations liées à beaucoup de choses qui se passent dans notre société. À travers la réalisation du film, j'ai découvert l'impact qu'on peut avoir lorsque vous affrontez les choses qui vous frustrant, avec la connaissance et la compassion. C'est dans cet esprit du film que j'ai enseigné aux élèves. En discutant avec eux, j'ai réentendu mes anciennes frustrations et j'ai réentendu ce que j'avais appris. Au cours de cette exposition, ce sont les élèves qui vous retransmettent ce que eux ont appris », a déclaré Ella Ellesse.

Du projet pédagogique à l'exposition

Le projet pédagogique animé par cette



Ella Ellesse pendant son discours

dernière s'est poursuivi et développé durant l'année scolaire 2017-2018 par des cours sur la propagande coloniale, toujours donnés par Ella Ellesse, ainsi qu'à travers différents échanges et ateliers organisés avec d'autres partenaires tels que le Musée royal d'Afrique centrale; Samuel Idmtal, artiste peintre; Georgine Dibua, représentante et guide à l'association Bakushinta ainsi que Chouna Lomponda, porte-parole du Musée juif de Belgique et chroniqueuse radio. L'exposition a été construite à partir de nombreuses sélections à thèmes à aborder, de sources fiables pour les traiter et des moyens nécessaires pour les exposer. Selon les organisateurs, enseigner le fait colonial à l'école n'est pas une tâche aisée et l'est encore moins lorsque l'histoire de votre pays vous rappelle à son mauvais souvenir. « Car même si la construction d'empires coloniaux et l'extension de la domination occidentale en Afrique au XIXe siècle sont le fait de nombreuses puissances européennes animées par un profond sentiment de supériorité, l'oeuvre coloniale de la Belgique a adopté les traits

les plus sombres de la suprématie dite blanche. Cette page de l'histoire constitue encore et toujours un traumatisme pour les descendants belgo-congolais », explique-t-on, en précisant qu'il serait erroné de penser que l'exposition est destinée aux seuls citoyens belges ou congolais.

Le produit d'une longue investigation

Pour les organisateurs, les étudiants et l'équipe éducative du lycée Guy-Cudell ont énormément œuvré pour présenter le produit, sinon complet, du moins réfléchi, de leur longue investigation et leurs choix sont traduits dans les synthèses qui ont été rédigées de manière explicite ou non et qui expriment toutes un unique parti pris, celui de l'humanité. Ainsi, plusieurs sujets sont visibles dans les synthèses rédigées pour cette exposition, notamment « L'assassinat de Lumumba et la responsabilité de la Belgique » ; « Le traumatisme méris » ; « La cession du Congo à la Belgique » ; « L'exploitation des ressources du Congo » ; « L'Afrique du temps des explorateurs » ; « L'esclavage », etc. S'adressant

à l'assistance lors du vernissage, Ella Ellesse a tenu à souligner que c'est à l'école et dans les livres et pas seulement sur internet que les élèves devraient obtenir les réponses à leurs questions sur l'histoire.

Une histoire universelle

La réalisatrice du film « Sang mêlé » a également invité le public à retenir trois éléments essentiels : le premier est que ce n'est pas seulement la communauté congolaise ou encore les Noirs qui ont besoin d'une telle initiative. C'est toute la société. En outre, a-t-elle ajouté, ce ne sont pas que les élèves qui doivent apprendre l'histoire mais les professeurs doivent également actualiser leurs connaissances. Les parents, les autorités et les médias devraient aussi faire de même. « Cette histoire, c'est notre histoire. C'est une histoire tout aussi belge que congolaise, occidentale que non occidentale. Elle est universelle et tout le monde devrait se sentir concerné. Comme vous allez le voir dans cette exposition, tout le monde est impliqué », a-t-elle fait savoir.

Le deuxième élément à retenir, selon Ella Ellesse, est que le monde a changé et il est plus que temps d'aider les enfants à avoir un regard critique sur le monde qui les entoure et à les habituer à différents schémas de pensée plutôt que de les figer dans un mode de pensée unique. « Si on ne le fait pas, nous en faisons des handicapés sociaux et nous hypothéquons leur avenir. Le monde est de plus en plus global et les jeunes sont des acteurs de changement dans ce monde », a-t-elle rappelé.

Le troisième et dernier élément avancé par Ella Ellesse est qu'il faut impliquer les jeunes dans l'élaboration des solutions de grandes questions de société car, les jeunes qu'elle a rencontrés sont créatifs, dignes de confiance, innovateurs et ont une belle énergie. « Ce projet est une démonstration de toutes ces belles qualités. L'exposition qu'ils ont réalisée constitue une proposition sur comment enseigner la colonisation. On formera ainsi une chaîne afin de travailler à une société plus juste et plus solidaire en phase avec les valeurs que nous proclamons », a-t-elle conclu.

Patrick Ndongidi

INVESTISSEMENT

Une nouvelle initiative régionale pour promouvoir le crédit-bail en Afrique

La Société financière internationale (SFI) et le secrétariat d'État à l'Économie suisse (Séco) ont annoncé officiellement le lancement d'Africalease, une association qui va appuyer l'accès au financement des petites entreprises dans les secteurs stratégiques comme les transports, l'agriculture et le commerce.

La nouvelle n'est pas passée inaperçue à Kinshasa, l'une des capitales africaines à abriter une représentation de l'IFC, une filiale du Groupe de la Banque mondiale qui collabore actuellement avec plus de deux mille entreprises à travers le monde. Au cours de l'exercice 2017, IFC a opéré 19,3 milliards de dollars américains d'investissements à long terme en Afrique et ailleurs, dans les pays en développement. La SFI (IFC, dans son sigle anglais) et le Séco ont décidé de lancer l'associa-

tion africaine de crédit-bail pour booster un marché potentiel de quatre-vingts milliards de dollars américains.

Le lancement officiel est intervenu à la fin du mois d'avril, tel que confirmé par un communiqué de presse de la SFI parvenu au Courrier de Kinshasa. Il s'agit d'une association appelée à jouer un rôle majeur dans le développement du crédit-bail dans la région, en ciblant en priorité des secteurs réputés créateurs d'emplois comme le transport, l'agriculture et le commerce pour la facilitation de l'accès au financement.

Le crédit-bail, précisons-le, est une forme de location portant sur un bien dont le locataire peut, au terme d'un contrat, devenir propriétaire. Il y a une promesse de vente au bout du compte. Ce programme a vu le jour lors d'une conférence régionale sur le crédit-bail qui avait réuni dans la ca-

pitale ghanéenne, Accra, les principaux experts et investisseurs en la matière. Ils avaient échangé sur les quatre-vingts milliards de dollars américains, nécessaires pour développer un secteur rempli d'opportunités inexplorées à ce jour.

Dans le contexte d'Africa lease, a expliqué un expert, le crédit-bail offre aux petites entreprises africaines la capacité d'acquérir et d'exploiter des équipements pour une activité économique. Le programme Africa leasing intervient dans un ensemble de vingt-cinq pays en Afrique subsaharienne et va mobiliser exactement deux cent cinquante-sept millions de dollars américains d'investissements dans ce secteur. Il est également prévu le renforcement des capacités de vingt-quatre mille personnes parmi lesquelles les représentants des gouvernements, des institutions financières et des chefs des petites entreprises.

En rapport avec les attentes des initiateurs du projet Africa leasing, il y a bien entendu l'espoir d'une redynamisation rapide de l'investissement dans le marché régional de la location d'équipements. Outre l'agriculture, d'autres secteurs viennent se greffer sur la liste : les infrastructures, les équipements médicaux et les énergies renouvelables. L'idée est d'arriver à doter l'Afrique d'un véritable réseau cohérent pour aider à libérer le potentiel, en améliorant l'accès au financement des petites entreprises.

En effet, celles-ci contribuent à la création de près de 60 % d'emplois dans les pays en voie de développement. La contribution de la SFI et du Séco aux efforts de promotion du crédit-bail remonte déjà à plusieurs années, depuis 2008 plus exactement. Leur objectif commun est de rendre ce produit viable et pérenne. D'ou

l'élaboration du premier manuel sur le financement d'équipement par crédit-bail en Afrique produit par la SFI. Selon elle, le marché du crédit-bail représente actuellement des investissements de l'ordre de quarante milliards de dollars américains et la tendance actuelle est de doubler ce volume. Pour rappel, Africa leasing de la SFI a contribué à promouvoir le crédit-bail en Afrique entre 2008 et fin 2017. Ce programme, en collaboration désormais avec le Séco, va continuer à soutenir plusieurs initiatives touchant directement cette matière. C'est dans ce cadre qu'est placé le soutien à l'association Africa lease qui regroupe les principaux intervenants dans le crédit-bail pour renforcer leur collaboration et harmoniser les opérations et les réglementations à travers le continent.

Laurent Essolomua

DROITS DE L'HOMME

La RDC toujours sous la surveillance de la CPI

Lors de son passage à Kinshasa, la procureure générale de l'institution judiciaire internationale, Fatou Bensouda, a fait part de ses inquiétudes quant à la persistance des violences dans les territoires de Beni et Butembo (Nord-Kivu), le Grand Kasai et Kinshasa qui pourraient être de la compétence de son institution.

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a clôturé, le 3 mai, son séjour de travail de deux jours à Kinshasa. Une visite ponctuée par une série d'audiences qui lui ont été accordées par les différentes autorités politiques du pays, au premier rang desquelles le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange. Les violences commises en RDC, l'état d'avancement des procédures judiciaires nationales ainsi que la coopération entre le bureau de la CPI et le gouvernement congolais

étaient au centre des échanges. Venue spécialement pour faire le suivi de la coopération entre son institution et la RDC en cherchant notamment à glaner un maximum d'informations sur les procédures nationales en cours, Fatou Bensouda s'est estimée heureuse d'avoir eu tous les renseignements dont elle avait besoin en rapport avec les violences déplorées à l'est du pays et à Kinshasa.

Très préoccupée par la situation sécuritaire dans les territoires troubles de Beni et Butembo au Nord-Kivu, sans oublier le Grand Kasai, l'Ituri ainsi que les violations des droits humains enregistrées lors des marches pacifiques du 31 décembre 2017, des 21 janvier et 25 février de l'année en cours à Kinshasa, Fatou Bensouda voudrait voir la RDC prendre le devant en engageant les procédures judiciaires requises afin



Fatou Bensouda lors de la conférence de presse

d'établir les responsabilités. Pour elle, les actes de violences commis dans ces différentes zones pourraient être de la compétence de la CPI. Elle l'a déclaré au cours d'une conférence de presse animée peu avant son départ. « J'ai demandé aux autorités congolaises de prendre toutes les mesures nécessaires pour que des enquêtes véritables soient menées afin de faire la lumière sur les violences alléguées et de traduire en justice tous les acteurs

impliqués dans leur perpétuation. C'est, en effet, la responsabilité première des autorités nationales de mener des enquêtes véritables pour faire la lumière sur ces allégations, comme cela est prévu dans le statut de Rome ratifié par la RDC », a-t-elle dit. Sur le volet particulier des droits de l'homme, elle a successivement rencontré le procureur général de la RDC, Flory Kabange Numbi, et la ministre Marie-Ange Mushobekwa Likulia en charge

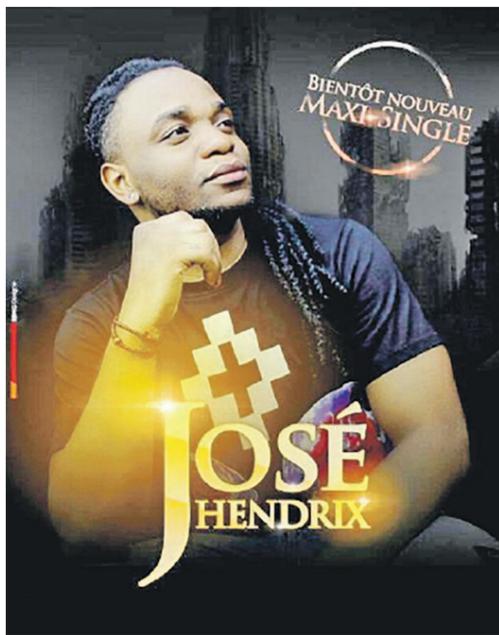
du secteur. A ces deux officiels congolais, elle a exprimé ses vives préoccupations sur la persistance des cas de violations des droits de l'homme, notamment à l'est tout en exhortant les autorités congolaises à prendre leurs responsabilités à propos. « Si les autorités congolaises ne prennent pas leurs responsabilités, la CPI sera prête à se saisir des dossiers de violations des droits de l'homme dans ce pays », a-t-elle prévenu. Nonobstant les assurances qu'elle a eues de la part de ses interlocuteurs quant à leur détermination à enquêter sur ces cas de violations des droits de l'homme et d'engager des poursuites judiciaires contre leurs présumés auteurs, la procureure de la CPI est demeurée ferme dans ses convictions. « S'il y a des gens qui ont commis des crimes, ils seront poursuivis par la Cour », a-t-elle lâché sans ambages.

Alain Diasso

MUSIQUE

José Hendrix revient sur scène avec «Mopaya»

Le nouveau single dont le clip est disponible sur YouTube mais également en diffusion sur les ondes des radios de la capitale est sorti il y a quelques semaines et annonce le prochain opus du chanteur qui devrait être dans les bacs dans un mois.



José Hendrix annonce la sortie de son prochain opus

«Mopaya», c'est une belle mélodie avec des paroles simples et faciles à retenir. Comme autre ingrédient qui accroche, c'est sans doute l'extrait de «Bonjour Daddy», tube de Papa Wemba tiré de son album «M'zee fula ngenge» sorti en 1999 qui a joint José Hendrix Ndelo. Ce clin d'œil à feu Bakala dia kuba, il l'a expliqué avec une certaine émotion et nostalgie. « Je suis de ceux qui n'ont pas vraiment digéré la mort de Papa Wemba. C'est à peine que l'on se rend compte que l'on a perdu quelqu'un de si grand. Et donc, je crois que chacun fait un effort à présent de sortir ce qu'il a gardé, retenu de lui artistiquement. Papa Wemba sommeille en fait en chacun de nous et refait surface par moment. Ce n'est que le début, il faut que le monde sache qu'il a laissé des fils, des petits-fils, des guerriers que nous sommes. On lui doit une fière chandelle, même à titre posthume », a soutenu le musicien. Même s'il avait presque littéralement disparu sur

le petit écran et sur les ondes, il n'avait pas décroché avec la musique pour autant. Il n'en demeure pas moins que José Hendrix est toujours présent sur scène. Son micro à la main, il assure des productions live de manière régulière en semaine mardi, jeudi, vendredi et dimanche dans les restaurants et autres boîtes de la ville. Mais son absence sur les médias l'aura fait oublier un peu, surtout avec le foisonnement constaté suite à l'apparition de nouveaux artistes qui se font plus présents et pas que via les réseaux sociaux. Aussi, la star de la première édition de Vodacom Best of the best vient de sortir de l'ombre non sans bruit, annonce-t-il au Courrier de Kinshasa. « Je me décide de ne plus me retirer de la scène médiatique. Cela vient de me prendre en gros cinq ans que je n'ai pas sorti grand-chose, que je n'ai pas vraiment bougé de sorte que l'on ne m'a pas vraiment senti. Mais maintenant je reviens. Je mise sur Mopaya pour cela. Tout dépendra de la manière dont ce single sera accueilli par le public », nous a dit d'entrée de jeu le jeune chanteur de charme.

Le maxi single annonce le prochain opus de José Hendrix qui devrait comporter entre cinq ou sept titres. Ce sera donc le double du précédent, «Bella Signorita» dont le titre éponyme était un remarquable duo avec Fally Ipupa. Pour la petite histoire, « Mopaya est une vieille chanson. C'est l'une des premières que j'ai composée avec ma guitare dans les années 1997-1998. C'est depuis longtemps que je faisais un effort d'exploiter les nouveaux styles. Je m'amusais à chanter en lingala sur des styles étrangers. Toutes mes vieilles chansons, je ne les jette pas dans les oubliettes, je les actualise en rajoutant quelques corrections, du feeling et avec un tout petit plus de maturité, le tour est joué », a expliqué José Hendrix.

Le premier lauréat de Vodacom Best of the best nous a dévoilé la suite de son plan pour s'assurer un come back réussi. « Je prévois ensuite, pas seulement la sortie de mon maxi single car après je vais lancer une série de singles et de collaborations. Je prépare plusieurs choses pour ne vraiment plus quitter les médias. Je veux que l'on sente que je n'avais pas disparu pour rien », a-t-il affirmé.

Nioni Masela

BOXE

Landry «Balo» Matete signe avec Bonyeme Boxing Promotion

Le pugiliste congolais fait désormais partie de la structure d'encadrement, de promotion et de management des boxeurs basée à Johannesburg, en Afrique du Sud.

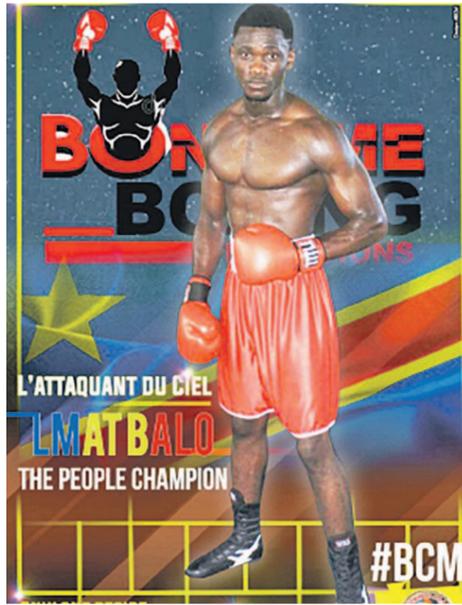
dans le monde », a-t-il déclaré.

Bonyeme Boxing Promotion au Danish fight night gala...

Justement à propos de la recherche des contrats de combats, quatre boxeurs de Bonyeme Boxing Promotion vont combattre au Danish fight night gala, le 25 mai, à Copenhague (Danemark). Il s'agit naturellement de Landry « Balo » Matete qui combattra en huit rounds dans la catégorie de mi-lourd, de Mardochée Kuvesa Katembo alias « Baja », dans un combat de six rounds en welter, de Faraday Mukan-dila dans une opposition de six rounds en super welter. Le quatrième boxeur, Benoît Kaleng Musang alias « Rocky », combattra en huit rounds dans la catégorie de poids lourds.

Les quatre pugilistes vont défendre les couleurs du pays dans ce gala de boxe dans la capitale danoise. Actuellement, l'heure est à la préparation et aux démarches du voyage. Rappelons que Landry « Balo » Matete devait combattre, le 5 janvier dernier, dans ce gala à Copenhague contre le Danois Ditlev Rossing pour le titre vacant de champion du monde de mi-lourd de moins de 23 ans (Youth World Cruiser Weight Title). Mais le jeune boxeur n'avait pas pu effectuer le voyage car le temps des démarches était très court en dépit de l'implication du ministère des Sports. L'on veut croire que cette fois-ci, les quatre boxeurs de Bonyeme Boxing Promotions pourront finalement s'exprimer au Danish fight night gala.

Martin Engimo



Landry Balo Matete Kankonde fait désormais partie de Bonyeme Boxing Promotions

Le vice-champion de Kinshasa de boxe de la catégorie de mi-lourd a signé avec le manager sportif Patrick Bonyeme, après un bon moment de collaboration. « Patrick m'a envoyé le contrat et j'ai pris le temps de l'examiner pour enfin le signer. C'est un contrat qui va jusqu'au 20 novembre 2020 », a indiqué ce puncheur, étudiant à l'Université catholique du Congo (ex-Facultés catholiques de Kinshasa) et qui a pour modèle l'ancien pugiliste américain, Ray Shugar Léonard. « Je suis très content pour mon premier contrat officiel et je sais qu'avec lui, le monde va me découvrir à travers les nombreux contrats de combat qu'il me trouvera partout

BIENNALE DAK'ART 2018

Le Congo présent à la 13^e édition

Le pays est représenté dans la capitale sénégalaise par Paul Alden M'voutoukoulou alias M'vout, artiste peintre membre des ateliers Sahm, qui exposera ses oeuvres du 6 au 18 mai.

L'artiste peintre congolais s'exprimera, durant deux semaines, aux côtés des autres venus de trente-trois pays du monde parmi lesquels le Cameroun, l'Afrique du Sud, l'Angola, la RDC, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Brésil, le Maroc, la France, les Etats-Unis, le Madagascar, l'Ile Maurice, le Haïti et le Zimbabwe.

Une de ses œuvres, «Médecine Blues», a été présentée en 2017 à Lille, en France, dans l'exposition « Vers le cap de Bonne-Espérance » et « Afriques Capitales », à la Villette, à Paris. M'vout a également participé à de nombreuses expositions sur les continents africain et européen.

La treizième édition de la biennale Dak'art, dont l'ouverture a eu lieu le 3 mai, est placée sous le haut patronage du président de la République du Sénégal, Macky Sall. C'est un rendez-vous d'art contemporain incontournable, soutenu à 75% par le gouvernement sénégalais. Cette édition porte le sceau du père de la négritude, Aimé Césaire, intitulée « l'Heure rouge », extraite de sa pièce « Et les chiens se taisaient » qui parle d'émancipation, de liberté et de responsabilité.

Des rencontres et échanges se tiennent sur le thème « Art contemporain africain et transformations des cadres intellectuels et normatifs ». Quarante-quatre experts au total développeront, pendant quatre jours, les différentes thématiques, à savoir « Art et savoir », « Art et institution », « Arts et histoire » et « Art et argent ». Outre des rencontres, échanges, colloque, vernissage, exposition, inauguration de la maison Musée Ousmane Sow, visite, il y aura également de méga concerts populaires avec des stars nationales et internationales. Ces différentes activités se déroulent dans plusieurs sites. En outre, des espaces d'éveil ont été créés pour les enfants, afin de les initier à l'art contemporain du continent. Il est également installé, dans chaque commune de Dakar, une « Barak », dans laquelle les résidents seront invités à exposer ce qu'ils définiront eux-mêmes comme étant de l'art.

Le Rwanda et la Tunisie sont à l'honneur à cette biennale. Cet événement qui se tient tous les deux ans a été institué par l'État sénégalais depuis 1989. La cérémonie de clôture interviendra le 2 juin.

Rosalie Bindika

ELECTION À LA FÉCOFOOT

Les commissions officiellement installées

La commission électorale et celle de recours, chargées de préparer le renouvellement du bureau de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), ont reçu leurs documents de travail, le 3 mai, dans la salle de communication du Centre national de formation de football.

Mises en place au cours de la dernière assemblée générale ordinaire de la Fécofoot du 17 mars, les commissions électorales et de recours ont officiellement été installées. Remettant aux membres de ces commissions leurs documents de travail, le président de la Fécofoot, Jean Michel Mbono, a déclaré : « Toutes les conditions ont été réunies pour vous remettre les documents et tout ce qu'il vous faudra ». En les plaçant devant leurs responsabilités, il a ajouté : « Chacun de nous sait à quel niveau il peut se situer par rapport à sa position. Aujourd'hui, nous ne faisons que

concrétiser l'acte. Nous venons pour vous remettre les documents de travail pour qu'on ne soit pas en déphasage. Très souvent, on évoque comme raison la réception tardive des documents par les commissions qui n'ont pas le temps de bien les lire. Nous avons préféré que vous les ayez à temps et que vous vous préparez par rapport aux enjeux », a commenté Jean Michel Mbono.

Après avoir réceptionné les documents, Didier Potard Mohoussa, le président de la commission électorale de la Fécofoot, a reconnu l'am-

pleur de la mission, assurant que sa structure fera le planning puis le reste s'ensuivra. « Je suis un habitué de la scène, j'étais vice-président de cette même commission. J'espère qu'il n'y aura aucun problème », a-t-il promis. Et de poursuivre : « Nous ne sommes pas du corps électoral. Nous ne faisons qu'organiser les élections, quitte aux candidats de s'arranger à discuter avec le corps électoral. »

Didier Potard Mohoussa a, par ailleurs, insisté sur l'interprétation des textes. Selon lui, celui qui n'a pas la maîtrise des statuts et du code électoral ne peut pas s'aventurer à être candidat. « Pour être dirigeant d'une fédération, il faut être actif dans le monde du football. Celui qui n'a pas lu les textes n'a pas besoin d'être candidat », a-t-il prévenu.

La commission électorale est un organe chargé de préparer les élections à la Fécofoot qui se tiendront cette année d'autant plus que le mandat de l'actuel bureau exécutif prendra fin le 4 octobre. Didier Potard Mohoussa a pour collaborateurs André Adou (vice-président), Justin Pelemoueyi (rapporteur), Luc Ngatsongo et Horty Ange Laurel Nguempio (membres). Roger Etoke et Mathias Mouleho sont les membres suppléants. La commission de recours, un organe qui tranchera en dernier ressort, est présidée, quant à elle, par Modeste Moussa Ewangoya. Leva Okoumou et Fernand Ngouamaly sont les membres.

James Golden Eloué



Jean Michel Mbono remettant les documents à Didier Potard Mohoussa/Adiac

BRIN D'HISTOIRE

Le Congo et sa démocratie

La démocratie pluraliste, nous l'avons vécue au siècle dernier, lorsque Tchicaya, Opangault, Youlou et d'autres leaders créèrent leurs partis. A la fin des années 1950, deux d'entre eux se détachèrent clairement, le MSA et l'UDDIA. Le décès de Félix Tchicaya, le 17 janvier 1960, donna un coup d'arrêt quasi définitif de son parti, le PPC (Parti progressiste congolais). Désormais, le jeu politique se limita aux relations cyclothymiques de Youlou et Opangault, ponctuées par la guerre de 1959. La tournée que les deux protagonistes firent ensemble, peu de temps après, inaugura une ère de coexistence apaisée. Ils avaient compris que la « démocratie consiste à parvenir à un compromis grâce au débat », pour éviter l'enlisement.

Les 13,14 et 15 août 1963, les Congolais, à tort ou à raison, chantèrent : « Youlou a tout volé ». Puis, vint le socialisme erratique de Massamba Débat, voguant entre le socialisme scientifique et le socialisme bantou. En 1969, le Parti congolais du travail (PCT) se proclama premier parti marxiste-léniniste au pouvoir. Avec l'ardeur des nouveaux convertis, les dirigeants d'alors se mirent à l'école du marxisme qu'ils s'ingénierent à populariser, non sans une certaine réussite. Formation au marxisme ici, perfectionnement du même acabit par-là, il y eut une

vraie effervescence idéologique qui culmina en 1972. Deux tendances diamétralement opposées s'étripèrent le 22 février 1972. Le coup d'Etat manqué de Diawara constitua une vraie rupture de l'approche épistémologique au sein du PCT. « Les idéologues », étant tous impliqués dans cette tentative de renversement du président Marien Ngouabi, furent mis « hors d'état de nuire ». Ceux qui vinrent pour les remplacer n'avaient pas les armes de leurs prédécesseurs. Le parti commença à hoqueter. Depuis cette époque, le PCT souffre de l'absence de l'ardeur idéologique qui fit de lui un véritable parti de masses. Son action reposait sur la persuasion politique et non sur l'achat des consciences. Il arrive encore, aujourd'hui, d'entendre les gens dire : « C'était mieux à l'époque du mono ».

L'époque du mono, c'est aussi la période interstitielle du Comité militaire du parti (CMP) né à la suite de l'assassinat du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, qui ouvrit une période de sang faite d'exécutions sommaires mais aussi d'une remise en ordre morale et éthique qui rendent pathétiques les jérémiades actuelles sur la lutte contre les antivaleurs. Les fléaux, il faut les combattre avec les armes appropriées. Le CMP, en dépit de quelques excès et malencontreuses dérives, sut mettre au pas les Congolais qui se remirent au travail ; les voleurs des

deniers publics furent punis, les absents et autres retardataires mis au pas. C'est cette rigueur qui permet le changement de mentalité, quitte à déroger avec une certaine conception de la démocratie, laxiste à souhait. Face à la permissivité favorisée par la guerre, c'est une attitude de rigueur qui sied aujourd'hui pour remettre le pays dans le sens de la marche vers le progrès. Pas de développement avec la paresse, pas de développement avec le vol systématisé et assumé, pas de développement sans coercition. Voilà la vérité.

Ce n'est pas sans raison que le Dr Kitsoro parle de changement de « logiciel mental ». Les pays qui ont réussi une fulgurante percée ont dû s'y plier. Il cite allégrement les cas de la Corée et du Rwanda. On ne fait pas des omelettes sans casser les œufs, dit-on, n'en déplaise à Pierre Dion qui s'est fendu d'un papier dans lequel, de bonne guerre, il égratigne Kitsoro.

La corruption a atteint toutes les couches du pays. Ce n'est pas un hasard si le Fonds monétaire international insiste sur la mise en place d'un organisme indépendant de lutte contre ce fléau qui plombe toutes nos capacités de rebond, le tout aggravé par la question de la gouvernance qui suppose de passer du cercle vicieux au cercle vertueux. Le retour au cercle vertueux nécessite une politique forte de lutte contre les contrevaleurs. Mais avec quels

hommes ? De ce point de vue, le Congo n'est pas sorti de l'auberge.

Il faut se rendre à l'évidence, le casting des hommes pose problème. Et ce n'est pas nouveau. Le cercle vertueux suppose la promotion d'hommes de qualité, compétents, patriotes et consciencieux. Des enquêtes de proximité pointues peuvent mettre en lumière ces talents cachés dont le pays, plus que jamais, a besoin. C'est aussi ça, la bonne gouvernance.

Un récent Brin d'histoire stigmatisait l'attitude désinvolte de certains ministres lors des questions orales des députés au gouvernement. Nous, téléspectateurs contrits, avons l'impression, en regardant leurs simagrées, que le pays allait bien. Ce qui est foncièrement choquant. « Molinga doit redevenir civil », pour remettre de l'ordre dans ce salmigondis gouvernemental.

Le pays a besoin d'ordre, d'autorité affirmée, de compétence et de patriotisme pour tourner enfin la page de la guerre de 1997 et, plus loin, de la Conférence nationale de 1991, source de la démocratie à la congolaise qui a enfanté des politiciens qui prennent les « vessies pour des lanternes ». Ils n'ont toujours pas tort, puisque certains ont connu de « fulgurantes ascensions ». Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu